JÉROME OUELLET

ADAPTATION DE L'ENFANT, CONFLITS PARENTAUX ET RELATIONS PARENTS-ENFANT EN GARDE PARTAGÉE ET EN GARDE SEULE

Mémoire doctoral présenté
à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval
dans le cadre du programme de doctorat en psychologie
pour l'obtention du grade de Docteur en psychologie (D.Psy.)

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2012

© Jérôme Ouellet, 2012

Résumé

La présente étude vise à comparer les jeunes en garde partagée et en garde seule sur le plan de l'adaptation, des conflits parentaux et des relations parents-enfant. De plus, elle s'intéresse à la comparaison des modalités de garde en situation de conflit parental élevé ainsi qu'au rôle modérateur de la garde dans le lien entre les processus familiaux (e.g., conflits entre les parents et relations parents-enfant) et l'adaptation des enfants. 125 jeunes provenant de familles séparées et leurs parents ont rempli un questionnaire au début de l'étude (Temps 1) et un an plus tard (Temps 2). Les résultats indiquent que les deux groupes diffèrent peu sur les variables à l'étude, sauf en ce qui a trait aux problèmes de comportement intériorisés et à la résolution de conflit du point de vue parental. Dans l'ensemble, les groupes évoluent positivement entre les temps de mesure. Les résultats ont un effet réhabilitant pour la garde seule, qui peut être négativement affectée par les préjugés de la société.

Avant-propos

Je tiens à remercier mon entourage qui a su m'encourager dans les nombreuses étapes de la réalisation de ce mémoire doctoral. Merci à ma copine, Andrée-Anne ainsi qu'à mes parents, Denise et François, qui ont entretenu ma motivation dans les moments plus difficiles. Un merci tout spécial à ma directrice de recherche, madame Sylvie Drapeau, qui a su orienter l'écriture de ce document par ses commentaires judicieux et ses nombreuses relectures.

Table des matières

Résumé i
Avant-propos ii
Table des matières iii
1. Introduction 1
2. Recension des écrits 5
2.1 Modalité de garde et adaptation de l'enfant 5
2.2 Conflit et garde partagée 9
2.3 Relations parents-enfant et adaptation 14
3. Stratégies de recherche, questions de recherche et objectifs 17
4. Méthodologie 20
4.1 Participants 20
4.2 Procédure de recrutement 21
4.3 Collecte de données 22
4.4 Instruments de mesure et qualités psychométriques 22
4.4.1 Instruments remplis par l'enfant 22
4.4.2 Instruments remplis par les parents 24
5. Stratégies d'analyse 26
5.1 Gestion des données manquantes 26
5.2 Normalité, données extrêmes et collinéarité 28
6. Résultats 29
6.1 Problèmes de comportement intériorisés et extériorisés 29
6.2 Perception du conflit par les jeunes 30
6.3 Évaluation cognitive 32
6.4 Perception des conflits par les parents 33
6.5 Relations avec les parents 35
6.6 Conflits élevés et adaptation de l'enfant 36
6.7 Processus familiaux, modalité de garde et adaptation de l'enfant 37
7. Discussion 43
7.1 Discussion globale 43
7.2 Portée et limites de l'étude 47

7.3 Implications cliniques 49
8. Conclusion 52
Références 53
Annexe A 63
Annexe B 64
Annexe C 65
Annexe D 68
Annexe E 74

1. Introduction

Depuis le début des années '70, le divorce et la séparation parentale ont subi un accroissement considérable au sein de la société occidentale. Au Québec, entre 1969 et 2005, l'indice synthétique de *divortialité* est passé de 8,8 % à 51,9 % (Institut de la statistique du Québec, 2008). C'est donc dire que dans cette province, un peu plus d'une union sur deux se terminent par une séparation[1]. Au Canada, en 2004, l'indice de divortialité était de 41 % : le Québec était en tête de liste, suivi par l'Alberta (46 %) et la Colombie-Britannique (45 %) (Statistique Canada, 2008). Un examen approfondi des familles québécoises comprenant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans révèle que 66.9 % d'entre elles sont biparentales intactes, 23.6 % sont monoparentales et 9.5 % sont recomposées (Statistique Canada, 2001) Non seulement les couples se séparent-ils plus fréquemment, mais ces ruptures impliquent des enfants de plus en plus jeunes : selon les données canadiennes, on estime qu'un enfant sur trois expérimentera la séparation de ses parents avant d'atteindre l'âge de 10 ans (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999).

Un premier constat à dégager des travaux de recherche portant sur les conséquences de la séparation parentale sur les enfants est que la majorité d'entre eux vont bien. En effet, Hetherington, Bridges et Insabella (1998) évaluent que 70 à 80 % de ces enfants ne présentent pas de problèmes émotionnels, de comportement ou de développement, comparativement à 85 à 92 % des enfants provenant de familles biparentales intactes. Pourtant, le fait de vivre en famille monoparentale double le risque de connaître des problèmes d'adaptation[2] (Saint-Jacques & Drapeau, 2008). Les études actuelles montrent que ce sont les processus familiaux qui expliquent pourquoi certains enfants vont mieux que d'autres. La présente étude vise à mieux comprendre le rôle de la modalité de garde en

---

[1] L'indice synthétique de divortialité ne tient pas compte du nombre de séparations des couples vivant en union libre, mais bien des couples divorcés. Conséquemment, il y a une sous-estimation du nombre de couples séparés.

[2] Le concept d'*adaptation* réfère ici au fait d'être bien dans sa peau, avec les autres (adultes et pairs), de bien réussir à l'école en plus d'avoir des buts réalistes. À l'inverse, les problèmes d'adaptation englobent une variété de problèmes intériorisés, tels que l'anxiété, le retrait, la dépression et de problèmes extériorisés, comme l'agressivité et le manque de conformité (Dadds, Atkinson, Turner, Blums & Lendich, 1999).

tenant compte des variables reliées aux processus relationnels au sein de la famille (e.g., conflits parentaux et relations parents-enfant).

À la suite d'une séparation, trois options se présentent à la famille : la garde seule, paternelle ou maternelle, et la garde partagée. Bien que la garde attribuée à la mère ait historiquement présidé sur les autres modalités de garde et qu'elle soit encore aujourd'hui l'option la plus prévalente, la garde partagée a connu un essor important durant les années '90 (Juby, Le Bourdais & Marcil-Gratton, 2005). Au Canada, en 2000, la garde partagée était accordée par la Cour dans 37 % des cas comparé à seulement 14 % en 1990. Les données récentes de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) (Desrosiers & Simard, 2010) indiquent que entre la naissance et l'âge de 6 ans, le pourcentage d'enfants vivant en garde partagée entre les deux parents diminue (de 24,2 % lors de la séparation à 21,4 % lorsque les enfants ont 6 ans) au profit d'une garde seule à la mère (de 73,3 % lors de la séparation à 75,8 % lors que les enfants ont 6 ans).

La garde partagée des enfants implique à la fois un aspect physique et légal. La garde partagée physique signifie que l'enfant vit des contacts fréquents avec ses deux parents, de manière plus ou moins égale (Palmer, 2002). Au Québec, selon le Ministère de la justice, il y a garde partagée lorsque les deux parents ont la garde des enfants pendant au moins 40 % du temps au cours d'une année. La garde partagée légale, quant à elle, suppose que les parents prennent ensemble les décisions importantes (e.g., éducatives, médicales, religieuses) relatives à l'enfant, sans nécessairement partager la garde physique (Juby, Marcil-Gratton & Le Bourdais, 2005). Ceci dit, au Québec, peu importe la modalité de garde, l'autorité parentale demeure conjointe, offrant ainsi l'opportunité aux deux parents de prendre conjointement les décisions à propos de l'enfant (Côté, 2006). Dans le présent document, le terme *garde partagée* fait référence à la garde partagée physique. Il s'agit d'un avantage majeur de l'étude, puisque c'est l'aspect physique, plus susceptible d'avoir des impacts sur l'enfant, qui prime sur l'aspect légal. Les termes *divorce* et *séparation* sont quant à eux employés de façon indifférenciée, en raison de l'information manquante à l'effet que les parents de l'échantillon sont divorcés ou séparés.

La popularité grandissante de la garde partagée n'est certainement pas étrangère au fait que cette modalité de garde permet à l'enfant de maintenir des relations avec ses deux parents et que les pères sont de plus en plus engagés dans les soins apportés à ce dernier (Juby, Le Bourdais & Marcil-Gratton, 2005; Lamb, 2004). Devant l'essor important de la garde partagée, un débat à savoir laquelle des modalités de garde présente le meilleur intérêt pour l'enfant fait actuellement couler beaucoup d'encre. Au Québec, en 2008, un numéro complet de la revue Santé mentale au Québec porte sur ce débat, particulièrement en ce qui concerne les enfants âgés entre 0 et 6 ans. Dans leurs accords et désaccords, les auteurs des pays francophones européens ayant participé à l'écriture s'entendent pour dire que les processus familiaux (e.g., compétences parentales, conflits parentaux, communication) jouent un rôle primordial dans l'adaptation des tout-petits suite à la séparation des parents, bien plus important que la modalité de garde (Berger, 2008; Cloutier, 2008; Cyr, 2008; Gauthier, 2008; Hayez, 2008; Lacharité, 2008; Paquette, 2008; Poussin, 2008). Dans son texte de conclusion, Cyr écrit que : « se braquer pour ou contre la résidence alternée, c'est adopter une position qui rend le débat stérile. » (p. 251) Toutefois, la question de la modalité de garde demeure, puisque celle-ci peut favoriser certaines pratiques parentales qui auront à leur tour des impacts sur l'adaptation de l'enfant.

En outre, la présence de conflit entre les parents séparés apparaît à plusieurs comme une contre-indication au choix de la garde partagée pour les enfants (McIntosh & Chisholm, 2008; Côté, 2000; Kelly, 2000). Les divorces qui ne sont pas accompagnés de conflits sont plutôt rares, mais la nature, l'intensité et la durée de ceux-ci varient grandement d'une famille à l'autre. Même si dans plusieurs cas, la dissolution de l'union semble être une solution profitable à la diminution des conflits entre les parents, 24 à 33 % des familles vivent toujours des conflits, qui persistent jusqu'à deux ans après la séparation (Sarrazin & Cyr, 2007). Quel est le rôle de la modalité de garde dans l'évolution des conflits? Lorsque les parents séparés sont en conflit, la garde partagée est-elle associée à une augmentation du risque de problèmes d'adaptation chez l'enfant? Avec le nombre de séparations important dans la province québécoise et dans le reste de l'Amérique du Nord, ainsi qu'avec la popularité grandissante de la garde partagée, il devient essentiel de s'attarder à ces questions.

Cette étude vise à comparer la garde partagée et la garde seule, sur le plan de l'adaptation de l'enfant, des conflits parentaux et des relations parents-enfant. Elle vise également à étudier le rôle modérateur de la modalité de garde dans le lien entre les processus familiaux (e.g., conflits entre les parents et relations parents-enfant) et l'adaptation de l'enfant. Enfin, elle s'intéresse aux situations de conflit parental élevé, afin d'explorer si les jeunes en garde seule et partagée sont différents sur le plan de leur adaptation.

2. Recension des écrits

Pour développer cette recension, plusieurs banques de données ont été explorées : PsycInfo, PsycArticles, Social Services Abstracts, Eric et Medline. Les principaux mots-clés anglais ayant guidé la recherche sont les suivants : *divorce, separation, living arrangements, custody, residence, adjustment, children, adolescents*. Dans le monde francophone, la banque de données Cairn a été utilisée avec les mots-clés suivants : garde partagée, garde alternée, résidence alternée, adaptation, enfants, adolescents. Les résultats des documents recensés ont été regroupés en trois grands thèmes, soit l'adaptation de l'enfant, les conflits entre les parents séparés et la qualité des relations entre les parents et l'enfant, en cherchant à mettre en lumière les différences trouvées entre la garde partagée et les autres modalités de garde.

2.1 Modalité de garde et adaptation de l'enfant

En 2002, Bauserman a réalisé une importante méta-analyse de 33 études portant sur la garde partagée, dont 21 portent spécifiquement sur la garde partagée physique par opposition à légale. Cette méta-analyse indique que les enfants en garde partagée sont mieux adaptés que les enfants en garde seule – principalement maternelle – et ce, sur les plans familial, émotionnel, comportemental et académique. Les avantages sont tels qu'à l'exception de résultats scolaires plus faibles, leur adaptation est semblable à celle des jeunes issus d'une famille intacte. La taille de l'effet des études qui comparent des groupes en garde partagée physique et en garde seule (n = 20), est de d = .29, ce qui correspond, selon les critères de Cohen (1988), à une taille d'effet entre petite et moyenne.

Parmi les études recensées par Bauserman, citons par exemple celle de Shiller (1986), qui a comparé des enfants âgés entre 6 et 11 ans en garde partagée (n = 20) et garde seule maternelle (n = 20), sur le plan de l'adaptation comportementale et des caractéristiques parentales. Bien que les résultats indiquent moins de problèmes émotionnels et comportementaux chez les jeunes en garde partagée, les parents de cette modalité de garde apparaissent mieux outillés sur le plan des conflits, ce qui peut expliquer en partie les différences entre les jeunes des deux groupes. Pour leur part, Isaacs, Leon et Kline (1987) ont voulu investiguer la perception de la famille chez 202 enfants et

adolescents en garde seule et partagée. À l'aide d'une épreuve graphique, le dessin de la famille, ils ont noté une plus grande quantité d'omissions d'un parent chez les jeunes en garde seule. Ainsi, la perception de la famille est influencée par la modalité de garde; toutefois, les auteurs attirent l'attention sur l'importance de la collaboration entre les parents, plutôt que sur la modalité de garde en tant que telle.

Plus récemment, Lee (2002) a voulu explorer les effets de la modalité de garde sur l'adaptation comportementale, en tenant compte de variables telles que les conflits parentaux, les relations mère-enfant, les expériences émotionnelles rapportées par l'enfant et les stratégies de régulation émotionnelle. Pour ce faire, elle a interrogé 59 enfants âgés entre 6 et 12 ans en garde partagée physique (34%) et en garde seule maternelle (66%). La comparaison entre ces deux groupes sur le total des problèmes de comportement intériorisés et extériorisés ne révèle aucune différence significative. Par contre, lorsque les autres variables du modèle élaboré par Lee sont contrôlées, le fait de vivre en garde partagée est associé à une meilleure adaptation.

Dans une étude récente réalisée en Norvège, Breivik et Olweus (2006) ont comparé 550 adolescents âgés entre 12 et 15 ans, provenant de quatre modalités de garde (garde seule maternelle, garde seule maternelle avec présence d'un beau-père, garde seule paternelle et garde partagée) sur le plan des problèmes de comportement intériorisés et extériorisés, de l'usage de substances illicites et du rendement académique. Leurs résultats indiquent que les jeunes en garde partagée (n = 28) présentent moins de problèmes de comportement intériorisés et extériorisés ainsi qu'un meilleur rendement académique que leurs pairs en garde seule (n = 334). Les données proviennent des adolescents eux-mêmes.
En lien avec une hausse importante de la prévalence de la garde partagée aux Pays-Bas entre 1998 et 2008 (de 5% à 16%), Spruijit et Duindam (2010) ont interrogé 667 enfants et adolescents (17% en garde partagée) âgés entre 10 et 16 ans quant aux relations parents-enfant, aux conflits parentaux ainsi qu'à l'adaptation. Les auteurs indiquent que les résultats des jeunes en garde partagée sont légèrement supérieurs mais non significativement différents de ceux des jeunes en garde seule. Ainsi, les jeunes en garde seule et partagée sont pratiquement similaires sur le plan des variables étudiées.

À la suite d'une recension de littérature détaillée, Kelly (2007) note plusieurs bénéfices chez les enfants, incluant une meilleure adaptation psychologique, comportementale et de meilleurs résultats académiques, lorsque la modalité de garde permet une présence chaleureuse du père et une implication plus grande de ce dernier sur une base régulière. De plus, l'auteure indique que les études antérieures rapportent une meilleure adaptation chez les jeunes en garde partagée comparés à leurs pairs en garde seule ainsi qu'une plus grande satisfaction exprimée par les premiers; toutefois, les échantillons sont généralement petits, non représentatifs et potentiellement affectés par l'autosélection des familles (e.g., les parents qui choisissent la garde partagée s'entendent mieux au départ que ceux qui optent pour une garde seule). Dans une lignée similaire, Emery (1999) rapporte que les résultats significatifs démontrant une meilleure adaptation en garde partagée ont des effets plutôt modestes et peuvent être attribuables à un biais d'autosélection. Ainsi, les caractéristiques des parents qui choisissent l'orientation de la garde et l'état de leur relation de couple au moment de la séparation sont déterminants dans le choix qu'ils feront et dans l'adaptation subséquente des jeunes (Cyr, 2006).

Dans le monde francophone, alors que les polémiques sont nombreuses, peu de recherches scientifiques ont été menées, notamment dans le domaine de la psychologie de l'enfant (Baude, Sagnes & Zaouche-Gaudron, 2010). Les écrits concernant sur l'adaptation suite à la séparation des parents se présentent davantage sous forme de débats et portent sur la petite enfance et sur les enfants d'âge préscolaire (0-5 ans). Dans leur recension des écrits réalisée en 2010, Baude et Zaouche-Gaudron ont étudié 20 articles portant sur le développement socio-affectif de l'enfant en résidence alternée sans chercher à le comparer nécessairement avec celui des enfants vivant au sein d'autres modalités de garde. Les auteures concluent à une influence positive de la garde alternée sur l'estime de soi des enfants, le développement de leur indépendance, de leur autonomisation et d'une relation de proximité avec le père. Toutefois, plusieurs des travaux recensés insistent sur la nécessité d'aborder la question de la modalité de garde dans une visée systémique, c'est-à-dire en tenant compte du contexte environnemental dans lequel évolue l'enfant et de la famille, en évaluant des variables telles que les relations entre les parents et l'implication du père.

D'autres auteurs se sont intéressés à la perception et au vécu des enfants et des adolescents qui vivent en garde alternée. Ces études ne visent pas nécessairement à comparer les modalités de garde, mais à mieux comprendre l'expérience des enfants ayant vécu dans ce contexte. Par exemple, en France, Baude et al. (2010) ont interrogé 9 enfants âgés entre 7 et 10 ans au sujet de l'alternance relationnelle, spatiale et des facteurs familiaux (e.g., relations parents-enfant, relations entre les parents) qui caractérisent la garde alternée. Les auteures rapportent notamment que le maintien des liens entre les deux parents (alternance relationnelle) est apprécié par l'ensemble des enfants et que ces derniers sont unanimes quant aux avantages de vivre au sein de deux milieux familiaux (alternance spatiale). La relation entre les parents s'est avérée fondamentale dans la modulation des impacts de la séparation sur le vécu des enfants. Du côté de la Norvège, Haugen (2010) a lui aussi exploré certains dilemmes par rapport au temps et aux émotions chez des enfants et des adolescents âgés entre 9 et 18 ans et vivant en garde partagée. Les résultats indiquent que cette modalité de garde peut être vécue comme un plaisir ou comme un fardeau, selon le caractère flexible, ambigu ou rigide de l'alternance entre les domiciles des parents. L'auteur aborde également le contexte de garde partagée au sein des familles aux prises avec des conflits importants, un contexte qui peut difficilement s'avérer bénéfique pour l'enfant. Haugen (2010) conclut son article en énonçant que la garde partagée peut agir dans le meilleur intérêt de l'enfant lorsque celui-ci a un droit de parole, que ses opinions sont prises en compte. Dans une perspective à plus long terme, aux États-Unis, Laumann-Billings et Emery (2000) ont interrogé 193 jeunes adultes âgés principalement entre 18 et 20 ans et ayant subi la séparation de leurs parents plusieurs années auparavant. Leurs résultats indiquent que les jeunes adultes ont grandement souffert d'une relation distante avec le père. Les auteurs rapportent que le sentiment de perte est moindre en garde partagée et que les jeunes adultes ayant vécu ce type de garde ont moins tendance à voir leur vie sous l'angle du divorce de leurs parents. Dans la même lignée, les jeunes collégiens américains ayant vécu un divorce parental (n = 819) interrogés par Fabricius et Hall (2000) auraient aimé passer plus de temps avec leur père pendant leur croissance et rapportent que la modalité de garde idéale à leurs yeux est la garde partagée. Ces études montrent de façon

générale que l'expérience vécue en garde partagée apparaît positive et que la relation avec le père joue un rôle important dans la satisfaction des enfants en garde partagée.

À la lumière des résultats présentés, force est de constater que la question n'est plus de savoir quelle modalité de garde peut offrir une « meilleure » adaptation de l'enfant, mais bien comment les processus familiaux (e.g., conflits parentaux, relations parents-enfant) peuvent favoriser son adaptation suite au divorce. Ceux qui persistent à vouloir démontrer la supériorité d'une modalité de garde sur l'autre ont bien des chances de se buter aux mêmes constats que Spruijt et Duindam (2010), à savoir que les données empiriques portant sur la garde partagée sont contradictoires et peu concluantes. Toutefois, les impacts positifs du partage de la garde peuvent émerger lorsque les parents parviennent à offrir un environnement peu conflictuel et où les relations parents-enfant sont chaleureuses (Lee, 2002). Les études qualitatives montrent également que les enfants apprécient cette modalité de garde lorsque l'environnement est sécurisant et que les rapports entre les ex-conjoints demeurent de qualité suite à la séparation (Baude et al., 2010).

La prochaine section se penche sur la question des conflits qui persistent entre les parents suite au divorce. Elle vise à éclaircir certains questionnements, comme : Est-ce que la garde partagée est associée à plus ou moins de conflits parentaux que la garde seule? Qu'en est-il de l'évolution des conflits en garde partagée? La garde partagée est-elle associée à des difficultés d'adaptation en situation de conflits importants?

2.2 Conflit et garde partagée

Il existe de nombreux appuis scientifiques soutenant que les conflits parentaux constituent un facteur de risque substantiel pour la santé émotionnelle et psychologique de l'enfant (Kelly & Emery, 2003; Emery, 1999; Johnston, 1994), peut être même plus important que le divorce en tant que tel (Cyr & Carobene, 2004; Amato & Keith, 1991). Dans une importante recension des écrits portant sur l'adaptation à la séparation des parents, Amato (1993) conclut que les conflits parentaux sont le prédicteur le mieux documenté des effets attribuables à la séparation. Fincham, Grych et Osborne (1994) et

Saint-Jacques et Drapeau (2008) établissent un lien clair entre les conflits parentaux précédant et suivant la séparation et les difficultés d'adaptation de l'enfant. Ainsi, les enfants de familles intactes où les conflits sont élevés vivraient davantage de problèmes psychologiques et d'estime de soi que ceux de familles intactes où les conflits sont faibles. L'étendue des problèmes d'adaptation se manifeste par de hauts taux d'agressivité, de la dépression, de l'anxiété, des troubles des conduites, des comportements antisociaux, un manque de concentration et un fonctionnement scolaire plus faible (Kelly, 1998).

Les conflits peuvent affecter l'enfant de façon directe, en étant une source de stress en soi (Cyr & Carobene, 2004), ou de façon indirecte, en amenant les parents à se concentrer uniquement sur leurs problèmes, laissant ainsi l'enfant seul avec son agitation émotionnelle (Lamb, Sternberg & Thompson, 1997). Celui-ci peut également être impliqué au cœur du conflit et vivre un conflit de loyauté. Il est alors poussé à choisir un parent et à faire alliance avec lui, ce qui nuit considérablement à la relation avec l'autre parent ainsi qu'à la cohésion familiale. Enfin, les parents qui résolvent leurs conflits en utilisant la violence physique et/ou verbale, enseignent indirectement à l'enfant qu'il s'agit de moyens appropriés pour régler ses différends (Amato, 1993). À l'inverse, des conflits résolus sous forme de compromis augmentent les réponses positives de l'enfant tout en diminuant ses réactions négatives (e.g., tristesse, peur). Ainsi, la résolution d'un conflit modifie sa signification et devient fondamentale pour l'interprétation et les réactions de l'enfant (Goeke-Morey, Cummings & Papp, 2007).

Au-delà des caractéristiques du conflit, plusieurs auteurs (e.g., Xin, Chi & Yu, 2009; Fosco, DeBoard & Grych, 2007; Carobene & Cyr, 2006; McIntosh, 2003) ont aussi montré comment les évaluations des enfants en regard des conflits parentaux sont liées à leurs réponses comportementales et émotionnelles dans ce contexte. Ainsi, selon le modèle cognitif contextuel de Grych et Fincham (1990), lorsqu'ils sont confrontés à une interaction conflictuelle, les enfants tentent de comprendre comment cela peut les affecter (menace perçue) et pourquoi cela se produit (attribution et culpabilité potentielle). Autrement dit, l'enfant y joue un rôle actif : en interprétant la situation, selon qu'il se sente menacé,

responsable ou impuissant, il vivra plus ou moins certaines difficultés d'adaptation (Grych, Fincham, Jouriles & McDonald, 2000).

Certaines études n'ont pas trouvé de différence dans la quantité de conflits entre les parents en garde partagée et en garde seule (Spruijt & Duindam, 2010; Emery, Waldron, Kitzmann & Aaron, 1999; Maccoby, Mnookin, Depner & Peters, 1992), alors que les résultats provenant de la méta-analyse de Bauserman (2002) indiquent qu'il y a davantage de conflits chez les familles en garde seule avant et après la séparation. Par contre, les études de Lee (2002) et de McIntosh et Chisholm mettent en lumière plus de conflits lorsque les parents partagent la garde de l'enfant. Donnelly et Finkelhor (1992) exposent la complexité de la situation : d'un côté, certains prétendent que la garde partagée amène des conflits, puisque les décisions doivent être prises conjointement[3]. Ainsi, la prise de décision commune offre des opportunités de discorde et d'éventuelles visites en Cour (Koel, Clark, Straus, Whitney, & Hauser, 1994). De l'autre côté, les conflits proviennent du fait qu'un des deux parents ne se sent pas impliqué dans la prise de décision. Breivik et Olweus (2006) proposent que la garde partagée physique résulte en un environnement familial favorable, car aucun des parents n'a « perdu » la garde de l'enfant.

Aucune de ces études ne s'est attardée aux implications des perceptions de l'enfant selon la modalité de garde. Celles-ci pourraient être différentes selon que l'enfant est en garde seule ou partagée. Par exemple, si le sentiment de menace provient de la peur de perdre quelque chose, les enjeux en garde partagée sont-ils plus présents? L'enfant a-t-il peur de ne plus pouvoir voir ses deux parents? Par ailleurs, l'enfant en garde partagée se sent-il plus responsable des conflits parentaux, puisqu'il en est souvent témoin et que ceux-ci portent la plupart du temps sur des décisions le concernant? À cet égard, il semble que les conflits conjugaux sévères et centrés sur l'enfant seraient de meilleurs prédicteurs des troubles de comportement que ceux qui ne concernent pas l'enfant (Kelly, 2000). Les

---

[3] L'auteur tient à rappeler qu'au Québec, contrairement aux États-Unis, l'autorité parentale demeure conjointe, peu importe la modalité de garde. Ainsi, au Québec, il faut nuancer l'argument de Donnelly & Finkelhor (1992), puisque les parents en garde seule partagent également la garde légale.

questions portant sur l'évaluation cognitive et la modalité de garde seront abordées dans la présente étude.

En considérant les facteurs d'autosélection attribuables aux familles en garde partagée, il est possible de croire que celles-ci vivent moins de conflits que les autres, surtout avant la séparation. Plusieurs scénarios peuvent justifier le choix de la garde partagée, dont notamment celui où les parents vivent peu de conflits et favorisent le bien-être de leur enfant en lui donnant accès de façon équitable à chacun d'eux. Il faut toutefois établir une différence entre le fait de choisir une modalité de garde et celui d'y être contraint : les relations subséquentes ne sont pas nécessairement les mêmes. Côté (2000) affirme qu'une ordonnance de garde partagée en contexte conflictuel ne peut qu'envenimer la situation, puisqu'il lui apparaît impossible de forcer une coopération entre deux parents qui ne s'entendent pas. Buchanan, Maccoby et Dornbusch (1996) ont quant à eux trouvé des résultats différents. Dans leur étude, les familles vivant beaucoup de conflits dans le processus suivant le divorce sont celles qui ont eu le plus de difficultés concernant le choix de la modalité de garde à adopter. Pourtant, plus de trois ans et demi après la séparation, les adolescents en garde partagée rapportent que leurs parents s'entendent mieux vivent moins de conflits. Les auteurs expliquent ces résultats en soulignant la tendance des parents pour qui la garde partagée ne fonctionne pas à se diriger vers une garde seule. Ainsi, un groupe restreint de parents et non tous les parents en garde partagée seraient plus coopératifs et vivraient moins de conflits que ceux en garde seule (Buchanan et al., 1996). À ce propos, suite à une recension des écrits détaillée, Gagnon (2006) rapporte un taux d'échec élevé pour la garde partagée (entre 65 et 75 %), qui accentue les conflits parentaux et nuit au développement émotionnel de l'enfant. Dans la présente étude, les familles en garde partagée qui ont été interrogées aux temps 1 et 2 sont demeurées dans cette modalité de garde.

Devant le constat d'une proportion considérable de familles confiées en garde partagée malgré la présence de conflits importants, McIntosh et Chisholm (2008) ont rapporté les résultats de deux études australiennes (e.g., McIntosh & Long, 2007; 2006), visant à éclaircir les questionnements suivants : Est-ce que les conflits sont exacerbés à

travers les décisions et la communication fréquente inhérentes à la garde partagée? Est-ce que la garde partagée amène plus d'opportunités pour les conflits? Les résultats indiquent que la garde partagée n'est pas associée à une diminution des conflits parentaux sur une période d'un an, principalement selon le point de vue du père (les mères ont également été interrogées). Par ailleurs, les analyses révèlent que les enfants bénéficient d'une garde partagée lorsque le niveau de conflits est bas et la coopération parentale est élevée. L'étude de Lee (2002) corrobore cette conclusion, car les résultats de son étude montrent que les effets positifs de la garde partagée sont supprimés lorsque les conflits parentaux sont élevés. La méta-analyse de Bauserman (2002) révèle quant à elle le contraire : les parents en garde partagée rapportent moins de conflits actuels et passés que ceux en garde seule. L'auteur indique toutefois que la majorité des études recensées n'ont pas contrôlé pour les conflits parentaux et que plusieurs d'entre elles n'ont pas comparé les modalités de garde sur cette variable. Bauserman cite une étude (Gunnoe & Braver, 2001) qui démontre une meilleure adaptation en garde partagée tout en contrôlant pour les conflits parentaux préexistants. Il s'agit toutefois de familles en garde partagée légale, ce qui n'est pas le propos de la présente étude. À l'aube des années '00, le *Joint Custody Symposium Project (JCSP)* (composé d'avocats et de travailleurs sociaux) a vu le jour dans l'État du Colorado avec le mandat de documenter la question suivante : Est-ce que la garde partagée accentue les litiges? Après avoir examiné 600 dossiers judiciaires, les professionnels sont parvenus à des résultats significatifs. Sur les 119 cas de litiges, 71 % sont l'œuvre de parents en garde seule (Cohen, 1998). Contrairement à McIntosh & Chisholm (2008), l'auteure conclut que la garde partagée semble associée à moins de conflits parentaux suite au divorce. Elle n'a toutefois pas contrôlé pour le niveau de conflits avant la séparation; ainsi, il est possible que les parents en garde partagée affichaient moins de conflits avant la rupture.

De façon générale, bien que les résultats soient parfois contradictoires, les études recensées démontrent que la garde partagée semble associée à moins de conflits que la garde seule. Toutefois, il pourrait s'agir d'un biais de sélection ou encore être attribuable aux sous-groupes de parents qui ont réussi à maintenir cette modalité de garde à moyen terme. Par ailleurs, des conflits élevés entre les parents qui partagent la garde pourraient nuire à l'adaptation de l'enfant.

Une lacune méthodologique souvent observée dans les écrits scientifiques concerne l'intérêt pour le point de vue parental, tout en négligeant celui de l'enfant. Il est probable que le conflit parental soit perçu différemment selon la position que l'on occupe : partie prenante (père ou mère) ou témoin (enfant). Les parents peuvent considérer leurs altercations comme minimes et sans conséquences, alors qu'il en est tout autre pour l'enfant. Pour bien comprendre ses réactions face au conflit parental, il s'avère primordial d'examiner comment celui-ci est perçu et interprété par l'enfant et non seulement comment il est rapporté par les parents (Wild & Richards, 2003). La présente étude tente de remédier à cette lacune en tenant compte de deux sources d'information : les parents et l'enfant.

2.3 Relations parents-enfant et adaptation

Les relations parents-enfant constituent un facteur essentiel en lien avec l'adaptation de l'enfant suivant la séparation. Plusieurs auteurs (e.g., Videon, 2002; Hines, 1997; Amato, 1986) indiquent que de bonnes relations entre les parents et l'enfant peuvent contrecarrer les effets négatifs généralement attribuables au divorce. À l'inverse, de pauvres relations peuvent ajouter au fardeau de la séparation, allant même jusqu'à expliquer les conséquences négatives plus importantes chez les jeunes en garde seule (Videon, 2002).

Les relations parents-enfant sont d'autant plus importantes en situation de conflits entre les parents. Grych et Fincham (1990) proposent que les évaluations de l'enfant en regard des conflits parentaux sont influencées en partie par la façon dont les conflits sont exprimés, mais aussi par d'autres aspects du contexte familial, incluant les relations parents-enfant. Il est proposé que de bonnes relations pourraient jouer un rôle de modérateur entre les conflits parentaux et l'adaptation de l'enfant (Sandler, Miles, Cookston & Braver, 2008; Kelly, 2008). Autrement dit, lorsque les parents sont en conflit mais qu'ils entretiennent une relation positive avec l'enfant, celui-ci peut se développer adéquatement, malgré la présence de conditions adverses. DeBoard-Lucas, Fosco, Raynor et Grych (2010) indiquent que des conduites parentales non dénigrantes et des réponses appropriées aux émotions négatives de l'enfant peuvent influencer positivement

l'adaptation de l'enfant en période de conflits. Toutefois, d'autres auteurs (e.g., Kelly, 2000; Johnston, 1994) s'entendent pour dire que les conflits parentaux affectent les pratiques parentales compétentes et minent la capacité de coopérer pour les soins de l'enfant. Conséquemment, la discipline devient plus coercitive, la constance dans les interventions diminue, ce qui mène à des relations parents-enfant plus négatives.

Qu'en est-il de l'évolution des relations parents-enfant suite à la séparation des parents? De façon générale, Hines (1997) rapporte que le stress associé à la séparation peut directement interférer avec la capacité des parents à interagir efficacement avec leur enfant. Ainsi, dans les deux premières années suivant la séparation, la relation parents-enfant est habituellement affectée quand les parents sont physiquement ou psychologiquement non disponibles. En ce qui concerne la relation individuelle avec chaque parent, les recherches empiriques se sont davantage attardées à celle entre le père et l'enfant, puisque dans la majorité des cas, la mère détient la garde alors que les contacts avec le père deviennent de plus en plus espacés. Plusieurs recherches antérieures rapportent que la relation père-enfant tend à décliner, en matière de contacts et de qualité, suite à la séparation parentale (Dunlop, Burns & Bermingham, 2001; Amato & Booth, 1996; Zill, Morrison & Coiro, 1993). Les données plus récentes de l'ÉLDEQ (Desrosiers & Simard, 2010) indiquent quant à elles que plus des trois quarts des pères gardent un contact régulier avec leur enfant après la séparation (garde partagée ou visites régulières).

Les résultats concernant la relation mère-enfant sont quant à eux plus mitigés. D'un côté, Orbuch, Thornton et Cancio (2000) énoncent que le lien est préservé, puisque la plupart des jeunes demeurent avec leur mère après la séparation. Les auteurs révèlent que les mères ont tendance à s'impliquer davantage dans leur rôle de parent, ce qui inclut également les mères non gardiennes. À l'inverse, Amato et Booth (1996) indiquent que la relation avec le parent gardien – généralement la mère – montre également des signes de tension. Un an après la séparation, les mères gardiennes sont moins affectueuses avec leur enfant, communiquent moins souvent avec lui et sont moins constantes dans leur discipline, en comparaison avec les mères mariées.

Peu d'études ont comparé les modalités de garde entre elles ainsi que l'évolution des relations parents-enfant. Lee (2002) n'a pas trouvé de différence sur le plan de la relation mère-enfant. Toutefois, cette relation apparaît cruciale à l'adaptation de ce dernier peu importe le type de garde. Quant à eux, Spruijt et Duindam (2010) ont démontré une meilleure relation père-enfant en garde partagée, mais uniquement lorsque les jeunes en garde seule avaient peu de contact avec leur père. Il n'y avait plus de différence lorsque les contacts étaient fréquents. De façon générale, les résultats de recherche indiquent qu'un lien père-enfant de qualité ainsi que des pratiques paternelles adéquates apportent de grands bénéfices pour l'adaptation de l'enfant (King & Sobolewski, 2006; Amato & Gilbreth, 1999). Par exemple, une relation saine dans laquelle les comportements du père sont affectueux et soutenants, est associée à moins de problèmes de comportement intériorisés et extériorisés chez l'enfant (Sandler et al., 2008; Simons, Lin, Gordon, Conger & Lorenz, 1999). Ainsi, devant l'importance que revêt l'implication du père dans l'éducation de l'enfant, il est possible de penser que la garde partagée peut favoriser le bien-être de ce dernier. Toutefois, bien que les contacts père-enfant soient encouragés par la garde partagée, leur relation est-elle nécessairement de meilleure qualité qu'en garde seule? La présente étude s'intéresse à l'évolution des relations parents-enfant selon que l'enfant est en garde seule ou partagée.

3. Stratégies de recherche, questions de recherche et objectifs

La banque de données utilisée dans la présente étude provient d'une étude réalisée par Drapeau, Saint-Jacques, Gagné et Cloutier (2004). Celle-ci visait à vérifier un modèle de compréhension de l'adaptation des enfants aux conflits parentaux en familles intactes et séparées. Bien que le fait de travailler avec une banque de données déjà constituée prive d'une certaine liberté méthodologique pour le choix des variables, celle-ci présente deux forces majeures pouvant contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'adaptation de l'enfant à la modalité de garde : l'aspect longitudinal des mesures et les sources d'information multiples.

En premier lieu, les deux temps de mesure offrent l'occasion d'apprécier l'évolution dynamique de variables telles que la qualité des relations parents-enfant, les conflits parentaux ainsi que les problèmes de comportement de l'enfant. Dans la littérature scientifique, certains auteurs critiquent les devis de recherche qui comparent les groupes à un moment fixe dans le temps (e.g., Gunnoe & Braver, 2001). Dans la présente étude, le fait de comparer les groupes à deux moments, séparés d'un an, permet de mieux apprécier l'effet de la modalité de garde ainsi que l'évolution des autres variables qui entrent en jeu.
En second lieu, ce protocole de recherche comporte des instruments remplis par les enfants et d'autres remplis par les parents. Par exemple, les conflits parentaux sont mesurés à l'aide de deux questionnaires pour les parents et l'enfant, ce qui permet d'avoir un vue d'ensemble sur la notion de conflit. Tel que mentionné précédemment, de nombreux travaux de recherche dans le domaine des conflits se basent uniquement sur des rapports parentaux. Tenir compte aussi du point de vue de l'enfant aide à dresser un portrait plus global de l'adaptation de ce dernier suite à la séparation, tout en neutralisant le biais de la variance partagée[4].

La présente étude vise à comparer les enfants en garde partagée et en garde seule sur le plan de l'adaptation, des conflits parentaux et des relations parents-enfant. Les groupes

[4] Une relation significative entre deux ou plusieurs variables auto rapportées par une même personne peut simplement être due au fait que ces variables sont rapportées par la même personne.

sont comparés de façon transversale, au temps 1 (moins de cinq ans après la séparation) et au temps 2 (un an plus tard), et de façon longitudinale, en regardant l'évolution entre les deux temps de mesure. En plus de cet objectif comparatif, la présente étude vise aussi à mieux comprendre le rôle modérateur de la modalité de garde dans les relations entre les processus familiaux et l'adaptation de l'enfant. Enfin, elle vise à explorer l'adaptation des jeunes en garde seule et partagée lorsque les conflits parentaux sont élevés. Les hypothèses et questions exploratoires suivantes sont proposées :

Hypothèse 1 : Comparés aux jeunes en garde seule (GS), les jeunes en garde partagée (GP) présentent moins de problèmes de comportement dans la période suivant la séparation (Temps 1 – T1) et un an plus tard (Temps 2 – T2).

Hypothèse 2 : Comparés aux jeunes en GS, les jeunes en GP perçoivent moins de conflits parentaux au T1 et au T2.

Hypothèse 3 : Comparés aux parents des jeunes en GS, les parents des jeunes en GP affichent moins de conflits au T1 et au T2

Hypothèse 4 : Comparés aux jeunes en GS, les jeunes en GP entretiennent une meilleure relation avec leur père au T1 et au T2.
Questions exploratoires :

Question 1 : Avec le temps, est-ce que les conflits parentaux diminuent de façon plus importante en GP qu'en GS?

Question 2 : L'évaluation cognitive (menace perçue et culpabilité ressentie) de l'enfant au regard du conflit est-elle similaire selon que l'enfant est en GP ou en GS?

Question 3 : Comparés aux jeunes en GS, les jeunes en GP entretiennent-ils une meilleure relation avec leur mère au T1 et au T2?

Question 4 : La modalité de garde joue-t-elle un rôle modérateur dans le lien entre les processus familiaux (e.g., conflits entre les parents et relations parents-enfant) et l'adaptation des enfants?

Question 5 : En situation de conflit parental élevé, les enfants en garde partagée et en garde seule se différencient-ils sur le plan de leur adaptation?

4. Méthodologie

4.1 Participants

Les critères de sélection étaient les suivants : être un enfant âgé entre 8 et 11 ans lors de la première entrevue (T1) et vivre dans une famille dont les parents sont séparés depuis moins de cinq ans. L'échantillon au T1 est composé de 125 jeunes provenant de familles séparées, 64 filles et 61 garçons, âgés de 8 à 11 ans (M = 10.13; ET = 1.21). De ce nombre, 39 vivent en garde partagée (24 filles et 15 garçons) et 86, en garde seule (40 filles et 46 garçons), en grande majorité avec leur mère (n = 83).

Les groupes de garde partagée et de garde seule sont équivalents en regard du sexe, de l'âge et du niveau de scolarité de l'enfant, de l'âge et du niveau de scolarité du parent répondant, et du nombre total d'enfants dans la famille. Cependant, ils diffèrent significativement pour le sexe du parent répondant, le père étant répondant plus souvent en garde partagée qu'en garde seule, bien que la mère réponde dans la majorité des cas pour les deux groupes (93 % du temps), χ^2 (1, N = 124) = 14.850, p = .000 et pour le revenu médian[5] du parent répondant, qui est plus élevé chez les parents en garde partagée (μ pour la garde partagée = 35736.84 $; μ pour la garde seule = 27337.35 $), t (119) = -2.82, p = .006 (bilatéral). Le tableau 1 présente le revenu personnel du parent répondant et la répartition des contacts parents-enfant en garde seule et en garde partagée au T1.

[5] Le revenu médian est une variable continue construite à partir du revenu personnel du parent répondant. La répartition du revenu personnel est illustrée dans le Tableau 1. Celui-ci est plus élevé chez les parents en garde partagée, χ^2 (2, N = 120) = 8.076, p = .018.

Tableau 1

Revenu personnel du parent répondant et répartition des contacts parents-enfant en garde seule et partagée au T1.

	Garde partagée (n = 39)		Garde seule (n = 86)		Total (N = 125)	
Revenu personnel du parent répondant						
	n	%	n	%	n	%
0 – 24 999$	10	25,6	41	47,7	51	40,8
25 000 – 49 999$	21	53,8	37	43,0	58	46,4
50 000$ et plus	7	17,9	5	5,8	12	9,6
Manquant	1	2,6	3	3,5	4	3,2
Répartition des contacts parents-enfant						
	n	%	n	%	n	%
Sporadiques	-		17		-	
Moins de 2 jours	-		21		-	
2 jours/2 semaines	-		48		-	

Ces 125 jeunes ont été recontactés un an plus tard (T2) et 100 ont accepté de participer une seconde fois (taux d'attrition = 20 %). Parmi les 25 jeunes qui n'ont pas poursuivi leur implication au T2, 6 étaient en garde partagée (6/39 = 15%) et 19, en garde seule (19/86 = 22%). Une série de test t réalisés sur les variables à l'étude révèlent que les participants qui ont abandonné entre les deux temps de mesure ont significativement plus de problèmes de comportement intériorisés que ceux qui ont poursuivi au T2, t (122) = 2.06, p = .04 (bilatéral). Les parents qui ont abandonné ont également un revenu médian plus faible, (M = 23636,36$ vs. 31383,84), t (119) = -2.13, p = .035 (bilatéral).

4.2 Procédure de recrutement

La sollicitation des jeunes et de leurs parents a été réalisée dans les écoles primaires de la région de Québec (rive nord et rive sud) au cours de la période susmentionnée. Un

formulaire d'inscription présentant les objectifs de l'étude, les caractéristiques des personnes recherchées, la contribution demandée, les bénéfices et les risques encourus, de même que les informations relatives à l'utilisation des données et à leur confidentialité, a été remis à tous les élèves âgés de 8 à 11 ans dans les écoles qui ont accepté de collaborer au recrutement des jeunes et des familles. Ce formulaire devait être complété, signé par l'un des parents et le jeune, puis être retourné à l'école. Au total, plus de 11 000 familles ont été sollicitées par l'entremise de 53 écoles primaires. Il s'agit ici de tous les types de familles confondus, autant intactes que séparées, ayant servi pour l'étude de Drapeau et al. (2004). Tel que mentionné précédemment, seul le sous-échantillon de familles séparées a été conservé pour la présente étude. De plus, trois associations regroupant des parents séparés ont contribué à la recherche de participants, en permettant de rejoindre leurs membres à l'aide d'une lettre leur étant adressée. Enfin, des annonces publicitaires ont été publiées dans les journaux locaux et hebdos régionaux de la région de Québec afin de rejoindre le plus grand nombre de familles répondant aux critères de la recherche.

4.3 Collecte de données

La collecte de données a été réalisée à l'aide d'un questionnaire comprenant une série de questions à choix de réponse, administré à domicile en présence d'une intervieweuse. L'enfant était amené à remplir le questionnaire dans un endroit à l'écart des autres membres de sa famille, afin d'assurer la confidentialité de ses propos. Pendant ce temps, le parent faisait de même de son côté. Chez les jeunes, au T1, la passation des questionnaires a duré entre 30 et 45 minutes, selon l'âge de l'enfant; chez les parents, 30 minutes ont été nécessaires pour l'administration. Dans l'ensemble, pour chaque famille rencontrée, les entrevues à domicile ne dépassaient pas une heure. Au T2, les mêmes instruments de mesure ont été administrés à nouveau, selon la même procédure.

4.4 Instruments de mesure et qualités psychométriques

4.4.1 Instruments remplis par l'enfant

Qualité des relations parents-enfant : Afin d'évaluer la qualité des relations avec ses parents, l'enfant a rempli dans un premier temps le *Child's Attitudes toward the Mother* (CAM, Hudson, 1982), puis le *Child's Atitudes toward the Father* (CAF, Guili & Hudson,

1977). Le premier instrument sert à qualifier la relation avec la figure maternelle alors que le second mesure celle entretenue avec la figure paternelle. Les deux questionnaires auto-administrés comportent 25 items chacun, et le choix de réponses est distribué selon une échelle de Likert en cinq points (de « rarement ou jamais » à « la plupart du temps ou toujours »). On y retrouve des items tels que « *Ma mère me tape sur les nerfs* » et « *Je sens que je peux faire confiance à ma mère* ». Le score est obtenu en additionnant les réponses à chacun des items et en soustrayant une constante de 25. Le score global de chaque échelle varie entre 0 et 100; plus il est élevé, plus les problèmes relationnels sont importants. Hudson (1982) indique que ceux qui obtiennent un résultat supérieur à 30 ont des difficultés significatives sur le plan des relations avec leurs parents. Dans la présente étude, en ce qui a trait aux qualités psychométriques, les coefficients de cohérence interne (*alpha* de Cronbach) du CAM et du CAF sont très élevés, respectivement, .89 et .93. Bien que ces deux échelles aient été conçues à l'origine pour des adolescents, elles ont été validées auprès d'enfants plus jeunes (Pauzé, Toupin & Déry, 2000; Saunders & Schuchts, 1987).

Perception du conflit entre les parents : La perception du conflit parental a été mesurée à l'aide du *Children's Perception of Interparental Conflict Scale* (CPIC, Grych et al., 1992). Cet outil comprend 51 énoncés, répartis en neuf échelles permettant d'évaluer trois dimensions propres au conflit : ses caractéristiques (à quel point le conflit est fréquent, intense et non résolu), la culpabilité ressentie (à quel point l'enfant s'approprie le conflit tout en se blâmant pour celui-ci) et la menace perçue (à quel point l'enfant se sent menacé et croit qu'il peut s'adapter de façon efficace au conflit parental). Dans la présente étude, cinq des neuf échelles ont été utilisées séparément (35 énoncés) : la fréquence, l'intensité, la résolution, la culpabilité ressentie et la menace perçue par l'enfant. La fréquence, l'intensité et la résolution forment un score total (variable Total). Le CPIC a d'abord été utilisé et validé auprès d'enfants âgés entre 9 et 12 ans (Grych et al., 1992). Pour chaque énoncé, le jeune doit indiquer sur une échelle de Likert en trois points, s'il est « vrai », « plus ou moins vrai », ou « faux ». En additionnant les énoncés d'une échelle, un score est obtenu; un score élevé révèle la présence de difficultés sur la dimension concernée. Les coefficients de cohérence interne pour fréquence, intensité, résolution, variable Total, culpabilité ressentie et menace perçue sont, respectivement, de .76, .80, .86, .91, .56 et .84.

La validité a été mesurée en comparant les résultats des parents aux questionnaires sur les conflits maritaux de Porter et O'Leary (1980) (*O'Leary-Porter Scale*, OPS) et au *Conflict Tactics Scale* (CTS, Straus, 1979).

4.4.2 Instruments remplis par les parents

Problèmes de comportement de l'enfant : Les problèmes de comportement ont été évalués à partir de la version française du *Child Behavior Checklist / 4-18* (CBCL, Achenbach, 1991), complété par le parent. Ce questionnaire contient 113 items, divisés en deux dimensions principales, les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés, et quatre syndromes qui ne font pas partie de ces deux dimensions : problèmes sociaux, problèmes de la pensée, problème d'attention et problèmes sexuels. Les problèmes intériorisés comprennent les échelles « retrait », « somatisation » et « anxiété/dépression ». Les problèmes extériorisés comprennent quant à eux les échelles « comportement délinquant » et « comportement agressif ». En pensant à la situation actuelle de son enfant ainsi qu'à celle des six derniers mois, le parent doit évaluer si l'item s'avère « faux », « plus ou moins vrai » ou « toujours vrai ou souvent vrai ». Un score élevé indique la présence de difficultés sur la dimension concernée. Le CBCL présente une excellente fidélité test-retest (.93) après une semaine, et la corrélation entre les parents varie entre .65 et .75. Dans cette étude, seules les deux dimensions principales (problèmes intériorisés et extériorisés) ont été retenues pour l'analyse. Les coefficients *alpha* pour les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés sont, respectivement, de .84 et .88.

Perception des conflits entre les ex-conjoints : Les parents ont été invités à remplir une version adaptée du CPIC (Grych et al., 1992), le *Multidimensional Assessment of Interparental Conflict Scale* (MAIC, Tschann, Flores, Pasch & VanOss Marin, 1999). Cet instrument mesure sept dimensions relatives au conflit parental (34 items) : la fréquence, l'intensité, le contenu relié à l'enfant, les comportements conflictuels, l'implication de l'enfant, l'évitement du conflit et la résolution du conflit. Les comportements conflictuels se divisent en quatre sous-dimensions : les comportements de demande, de retrait, de domination et l'expression des sentiments. Dans la présente étude, quatre des sept dimensions (26 items) ont été utilisées séparément (les coefficients de cohérence interne

sont indiqués entre parenthèses) : fréquence, 3 items (.71), comportements conflictuels [demande, 3 items (.75), retrait, 5 items (.81), domination, 4 items (.75), expression des sentiments, 3 items (.77)], l'implication de l'enfant, 5 items (.86) et la résolution du conflit, 5 items (.81). Pour chaque énoncé, le parent doit répondre selon la fréquence de la situation présentée (échelle de Likert allant de « jamais » à « toujours »). Un score élevé indique la présence de difficultés sur l'échelle en question.

Caractéristiques sociodémographiques : Les parents ont été invités à compléter un court questionnaire portant sur leurs caractéristiques sociodémographiques (e.g., âge des parents, nombre d'enfants, niveau de scolarité, occupation, revenu, modalité de garde et fréquence des contacts avec le parent non gardien).

5. Stratégies d'analyse

Les données ont d'abord été vérifiées à l'aide de procédures standardisées afin d'identifier la normalité de chacune des variables, ainsi que les données manquantes et extrêmes. Par la suite, des analyses univariées ont été effectuées afin de décrire les résultats obtenus, comme la distribution de fréquences, les indices de tendance centrale (moyenne et médiane) et de dispersion (écart-type). Afin de s'assurer que les groupes sont équivalents au départ, le test d'ajustement khi-carré et le test t ont été utilisés sur des variables sociodémographiques propres à l'enfant et à ses parents telles que le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Les trois objectifs de la recherche ont été étudiés à l'aide du modèle linéaire mixte (ANOVA 2 X 2 – 2 groupes et 2 temps). Les questions exploratoires portant sur les situations de conflit parental élevé et sur le rôle modérateur de la modalité de garde dans les liens unissant processus familiaux et adaptation de l'enfant, ont quant à elles été étudiées à l'aide de la régression multiple.

5.1 Gestion des données manquantes

Une distribution de fréquences indique que les participants de l'étude présentent de 0 à 17 données manquantes. Une variable *dummy* a été créée afin de vérifier le patron de ces données. Comme plusieurs d'entre eux ont soit peu (une et moins) ou beaucoup (huit et plus) de données manquantes au T2, cette variable a deux niveaux : un sujet qui a deux données manquantes ou moins est conservé; un sujet qui en a trois ou plus est manquant. Ainsi, 66 sujets sont conservés alors que 59 sont manquants[6].

Par la suite, une série de tests t ont été réalisés sur les variables dépendantes suivantes : troubles de comportement intériorisés, troubles de comportement extériorisés, fréquence selon l'enfant, intensité, résolution du conflit selon l'enfant, variable conflit total, menace perçue, culpabilité ressentie, fréquence selon le parent, demande, retrait, expression

---

[6] Il s'agit ici simplement d'une façon de classifier les sujets selon leur patron de données manquantes (deux et moins ou trois et plus) afin de vérifier la répartition de ces données à travers les groupes garde seule et garde partagée. Les 125 sujets sont conservés pour les analyses ultérieures.

des sentiments, domination, implication de l'enfant, résolution du conflit selon le parent, relation avec la mère et relation avec le père. Les résultats suggèrent que les données manquantes ont peu d'impact sur les inférences statistiques, puisqu'elles sont réparties de façon aléatoire dans les groupes garde seule et garde partagée. Il en va de même pour les variables sociodémographiques continues et catégorielles suivantes : nombre total d'enfants dans la famille, revenu médian du parent répondant, âge de l'enfant, âge du parent répondant, niveau de scolarité de l'enfant, niveau de scolarité du parent répondant et fréquence des contacts. Dans le cas du sexe de l'enfant, un test d'ajustement du khi-carré révèle qu'il y a significativement plus de données manquantes pour le sexe féminin, χ^2 (1, N = 125) = 4.310, p = .038. Ainsi, les données manquantes sont reliées à une variable indépendante déjà mesurée dans la banque de données.

La stratégie d'analyse retenue est le modèle linéaire mixte, qui constitue une excellente approche pour travailler de façon efficace avec les données manquantes (Brown & Prescott, 2006; Keselman, Algina & Kowalchuk, 2001). Ce type d'analyse se situe à mi-chemin du continuum conservateur/libéral des méthodes de gestion des données manquantes. À l'une des extrémités, on retrouve le retrait total des observations incomplètes; à l'autre, les méthodes d'imputation (e.g., par moyenne, régression, plus proche voisin, expectation-maximisation et multiple), qui créent de nouvelles valeurs à partir des informations disponibles. Avec le modèle linéaire mixte, aucune valeur n'est perdue ou créée. Les moyennes des données manquantes sont estimées (et non imputées) à l'aide des relations entre le score initial du participant et celui qu'il obtient au T2. Un avantage du modèle linéaire mixte en comparaison avec l'analyse de variance classique (ANOVA) est qu'il n'exige pas de participants « complets » aux deux temps. Par contre, comme il s'agit d'une analyse univariée, une seule variable dépendante peut être insérée à la fois dans le modèle, ce qui multiplie le nombre d'analyses. Dans la présente étude, comme le facteur temps est répété et que plusieurs sujets ont des données manquantes pour l'un des deux temps, le modèle linéaire mixte est justifié.

5.2 Normalité, données extrêmes et collinéarité

La normalité et la linéarité des variables dépendantes ont été évaluées suite à l'examen des histogrammes et de l'asymétrie (supérieure à ± 2). La culpabilité ressentie et l'implication de l'enfant présentent une forte asymétrie positive. Conséquemment, en plus du modèle linéaire mixte, des tests d'ajustement du khi-carré seront effectués sur ces variables, qui ont été divisées en deux (absence ou présence) et en trois (faible, moyen, élevée) catégories. Cette procédure est conduite afin de déceler des différences entre les deux groupes et les deux temps.

En ce qui concerne les données extrêmes, une régression standard par groupe a été réalisée en utilisant le numéro de dossier comme variable dépendante. À l'aide de la distance de Mahalanobis, une donnée extrême multivariée a été identifiée, χ^2 (17, N = 122) = 40.790, $p < .001$. Comme cette donnée n'est que légèrement au-dessus de la valeur critique, le participant a été conservé pour les analyses. L'absence de problème de multicollinéarité entre les variables a été démontrée par les indices de tolérance et du VIF (facteur d'inflation de la variance). Les analyses ont été effectuées avec le logiciel SPSS 17.0.

6. Résultats

6.1 Problèmes de comportement intériorisés et extériorisés

Les résultats du modèle linéaire mixte portant sur les problèmes de comportements intériorisés montrent que l'effet principal du facteur Groupe n'est pas significatif, par contre, l'effet principal du facteur Temps atteint le seuil de signification fixé, $F(1, 72) = 13.58$, $p = .000$, d(T) = -0.34. L'interaction des facteurs Groupe et Temps est également significative, $F(1, 72) = 4.69$, $p = .034$. La décomposition de cet effet d'interaction montre que l'effet du facteur Temps est significatif pour la garde seule, $t\ (73) = -5.28$, $p = .000$ (bilatéral), d = -0.54, alors qu'il ne l'est pas pour la garde partagée, $t\ (72) = -0.91$. $p = .364$ (bilatéral), d = -0.14. Ce résultat implique que les troubles de comportement intériorisés chez les jeunes en garde seule s'estompent de façon plus marquée qu'en garde partagée.
La figure 1 présente l'interaction Groupe x Temps pour les problèmes de comportement intériorisés.

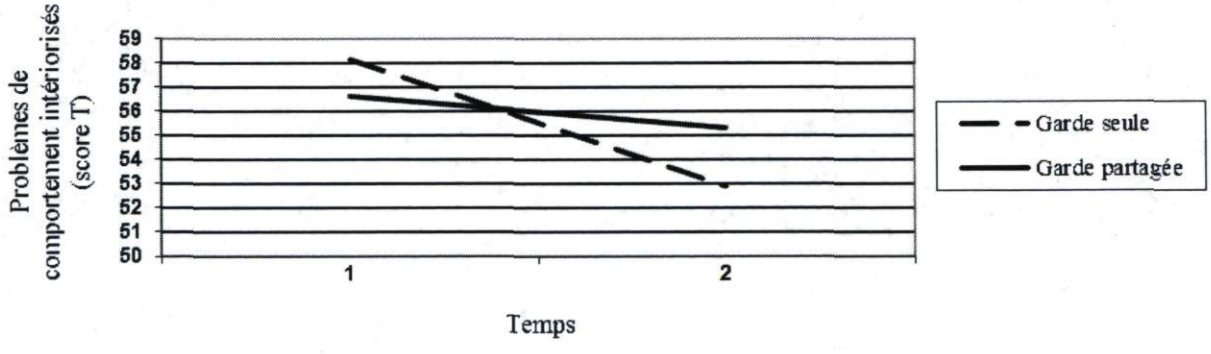


Figure 1. Interaction Groupe x Temps pour les problèmes de comportement intériorisés (n = 124).

En ce qui a trait aux troubles de comportement extériorisés, seul le facteur Temps est significatif, $F(1, 130) = 22.33$, $p = .000$, d(T) = -0.41. Ainsi, les troubles de comportement extériorisés diminuent significativement entre les deux temps de mesure pour les deux groupes.

Le tableau 2 présente les moyennes marginales ajustées, les erreurs standards et les intervalles de confiance de l'interaction (Groupe x Temps) pour les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés.

Tableau 2

Moyennes marginales ajustées, erreurs standards et intervalles de confiance de l'interaction pour les problèmes intériorisés et extériorisés.

Variable	Modalité de garde	Temps	Moyenne ajustée	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Problèmes intériorisés	Seule	1	58,13	1,04	56,07	60,19
		2	52,90	1,23	50,48	55,31
	Partagée	1	56,64	1,54	53,59	59,69
		2	55,28	1,84	51,65	58,91
Problèmes extériorisés	Seule	1	54,33	1,05	52,25	56,40
		2	50,26	1,23	47,84	52,67
	Partagée	1	51,87	1,55	48,80	54,95
		2	48,00	1,82	44,41	51,58

6.2 Perception du conflit par les jeunes

Les résultats indiquent que l'effet principal du facteur Temps pour la variable conflit total est significatif, $F(1, 73) = 6.87$, $p = .011$, d(T) = -0.24. Globalement, comparés au temps 1, les jeunes en garde seule et partagée rapportent des conflits moins élevés entre leurs parents au temps 2. L'effet principal relié au facteur Groupe ainsi que l'effet d'interaction ne sont pas significatifs.

Des analyses ont aussi été réalisées séparément sur chacune des trois dimensions du conflit (e.g., fréquence, intensité et résolution). De ces trois analyses, seule celle portant sur

la fréquence présente un effet principal du facteur Temps significatif, $F(1, 73) = 7.94$, $p = .006$, d(T) = -0.26.

Le tableau 3 présente les moyennes marginales ajustées, les erreurs standards et les intervalles de confiance de l'interaction (Groupe x Temps) pour la variable conflit total, la fréquence, l'intensité et la résolution du conflit selon les jeunes.

Tableau 3

Moyennes marginales ajustées, erreurs standards et intervalles de confiance de l'interaction pour la variable conflit total, la fréquence, l'intensité et la résolution du conflit selon les jeunes.

Variable	Modalité de garde	Temps	Moyenne ajustée	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Variable conflit total	Seule	1	16,34	,95	14,47	18,22
		2	12,97	1,11	10,78	15,15
	Partagée	1	14,66	1,42	11,85	17,47
		2	13,89	1,67	10,59	17,19
Fréquence	Seule	1	5,08	,33	4,43	5,73
		2	4,03	,39	3,26	4,80
	Partagée	1	4,92	,50	3,94	5,90
		2	4,33	,59	3,17	5,49
Intensité	Seule	1	5,67	,39	4,90	6,43
		2	4,28	,47	3,36	5,21
	Partagée	1	4,87	,58	3,72	6,02
		2	4,88	,71	3,48	6,28
Résolution	Seule	1	5,60	,37	4,87	6,34
		2	4,63	,46	3,73	5,53
	Partagée	1	4,87	,56	3,77	5,97
		2	4,64	,69	3,28	6,01

6.3 Évaluation cognitive

L'effet principal du facteur Temps pour la menace perçue est significatif, $F(1, 73) = 13.65$, $p = .000$, d(T) = -0.36. Ainsi, les jeunes en garde seule et partagée se sentent moins menacés par les conflits parentaux au fil du temps. Pour ce qui est de la culpabilité ressentie, les analyses ne révèlent aucune différence significative entre les groupes et les temps de mesure. En outre, les scores moyens pour la menace perçue et la culpabilité ressentie sont particulièrement bas au sein de l'échantillon. Avec des moyennes avoisinant 5 et 1 sur des maximums de 18 et de 15, respectivement, il est à noter que les jeunes des deux groupes se sentent peu menacés et coupables face aux conflits parentaux.

Le tableau 4 présente les moyennes marginales ajustées, les erreurs standards et les intervalles de confiance de l'interaction (Groupe x Temps) pour l'évaluation cognitive.

Tableau 4

Moyennes marginales ajustées, erreurs standards et intervalles de confiance de l'interaction pour l'évaluation cognitive.

Variable	Modalité de garde	Temps	Moyenne ajustée	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Menace	Seule	1	5,54	,38	4,78	6,29
		2	4,15	,57	3,25	5,05
	Partagée	1	5,05	,46	3,92	6,18
		2	3,85	,69	2,49	5,21
Culpabilité	Seule	1	1,22	,17	,89	1,56
		2	,83	,22	,38	1,27
	Partagée	1	,87	,25	,37	1,37
		2	1,07	,34	,40	1,74

6.4 Perception des conflits par les parents

Des sept analyses réalisées sur les différentes échelles reflétant la perception des parents à propos de leurs conflits, deux s'avèrent significatives. Ainsi, un effet principal relié au facteur Temps a été mis en lumière à propos de la fréquence des conflits, $F(1, 101) = 12.52$, $p = .001$, d(T) = -0.4 : les parents des deux groupes évaluent que leurs conflits sont moins fréquents avec le temps. Un effet principal du facteur Groupe est aussi ressorti à propos des modes de résolution des conflits, $F(1, 126) = 7.01$, $p = .009$, d(G) = 0.48. Les parents en garde partagée perçoivent que leurs conflits sont résolus de façon plus positive que ceux en garde seule.

Le tableau 5 présente les moyennes marginales ajustées, les erreurs standards et les intervalles de confiance de l'interaction (Groupe x Temps) pour les conflits selon les parents.

Tableau 5

Moyennes marginales ajustées, erreurs standards et intervalles de confiance de l'interaction pour les conflits selon les parents.

Variable	Modalité de garde	Temps	Moyenne ajustée	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquence parents	Seule	1	3,42	,25	2,93	3,92
		2	2,73	,28	2,18	3,29
	Partagée	1	3,41	,37	2,68	4,14
		2	2,30	,39	1,53	3,07
Demande	Seule	1	8,65	,47	7,71	9,58
		2	8,21	,59	7,06	9,36
	Partagée	1	8,62	,70	7,23	10,00
		2	9,62	,89	7,87	11,38
Retrait	Seule	1	15,36	,75	13,88	16,84
		2	14,60	,96	12,71	16,48
	Partagée	1	13,92	1,11	11,74	16,11
		2	14,51	1,46	11,63	17,39
Sentiments	Seule	1	12,32	,58	11,18	13,47
		2	12,57	,71	11,16	13,98
	Partagée	1	10,36	,86	8,66	12,06
		2	12,05	1,09	9,91	14,19
Domination	Seule	1	10,97	,58	9,83	12,10
		2	11,52	,73	10,09	12,96
	Partagée	1	11,87	,85	10,19	13,55
		2	12,57	1,11	10,39	14,75
Implication de l'enfant	Seule	1	10,35	,67	9,02	11,67
		2	10,90	,86	9,20	12,59
	Partagée	1	8,95	,99	6,99	10,90

		2	8,02	1,31	5,44	10,61
Résolution parents	Seule	1	22,88	,75	21,39	24,36
		2	22,96	,97	21,05	24,88
	Partagée	1	19,46	1,11	17,27	21,65
		2	19,67	1,48	16,74	22,59

6.5 Relations avec les parents

L'effet principal du facteur Temps pour la relation avec la mère est significatif, $F(1, 90) = 4.19$, $p = .044$, d(T) = -0.21. Ainsi, les résultats montrent que la relation mère-enfant s'améliore avec le temps dans les deux groupes. Bien que nous ayons pu anticiper un effet d'interaction à la lumière des moyennes présentées dans le tableau 7, seul l'effet Temps est significatif. Toutefois, l'examen des moyennes laisse entrevoir que cet effet pourrait être un peu plus prononcé dans le groupe en garde seule. Aucun résultat significatif n'apparaît en ce qui concerne les relations avec le père.

Le tableau 6 présente les moyennes marginales ajustées, les erreurs standards et les intervalles de confiance de l'interaction (Groupe x Temps) pour les relations avec la mère et le père.

Tableau 6

Moyennes marginales ajustées, erreurs standards et intervalles de confiance de l'interaction pour la relation avec la mère et le père.

Variable	Modalité de garde	Temps	Moyenne ajustée	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Relation avec la mère	Seule	1	15,58	1,23	13,15	18,02
		2	11,24	1,46	8,37	14,11
	Partagée	1	11,87	1,85	8,22	15,52
		2	11,50	2,03	7,50	15,49
Relation avec le père	Seule	1	14,15	1,63	11,35	17,79
		2	14,13	1,93	10,04	17,66
	Partagée	1	13,67	2,44	8,02	17,67
		2	13,34	2,69	8,61	19,21

6.6 Conflits élevés et adaptation de l'enfant

Une question fondamentale en lien avec le débat opposant les modalités de garde a été soulevée en introduction : lorsque les parents sont en conflit, la garde partagée est-elle associée négativement à l'adaptation de l'enfant? Cette question exige tout d'abord d'établir les taux de conflits entre les parents selon les modalités de garde. La variable conflit total a été sélectionnée, puisqu'elle regroupe trois dimensions importantes du conflit, soit la fréquence, l'intensité et la résolution selon le point de vue de l'enfant. Cependant, l'instrument utilisé ne fournit pas de seuil permettant d'établir si la famille vit dans un climat de conflit élevé ou faible. Dans le cadre de cette étude, nous avons séparé l'échelle en deux parties égales : les familles dont le score est de 20 et moins (n = 87) vivent des conflits faibles alors que celles dont le score est supérieur à 20 (n = 36) vivent des conflits élevés. Le tableau 7 présente une distribution des jeunes selon le niveau de conflits perçus et la modalité de garde. 29 % des enfants de l'échantillon (29 % en garde seule et 29 % en garde partagée) perçoivent un niveau de conflits élevés au sein de leur famille. Ainsi, la majorité des jeunes interrogés perçoivent un niveau de conflits faibles dans leur cellule familiale.

Tableau 7

Distribution de fréquences des jeunes selon le niveau de conflits et la modalité de garde.

	Conflits faibles	Conflits élevés
Garde seule	60	25
Garde partagée	27	11
Total	87	36

Par la suite, nous avons réalisé une analyse de variance multivariée (MANOVA) à deux facteurs, soit le Niveau de conflit X la Modalité de garde, afin de comparer les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés affichés par les enfants au temps 1. L'analyse de variance ne révèle aucune différence significative, que ce soit pour le facteur Niveau de conflit, le facteur Modalité de garde ou encore pour l'effet d'interaction. Ainsi, sur la base des résultats obtenus, les enfants n'éprouvent pas plus de difficultés d'adaptation lorsqu'ils vivent un niveau de conflit élevé, et ce, peu importe la modalité de garde.

6.7 Processus familiaux, modalité de garde et adaptation de l'enfant

Une autre question exploratoire renvoie au rôle modérateur de la modalité de garde dans le lien entre les processus familiaux et l'adaptation des enfants. Dans la littérature scientifique, une attention toute particulière est portée sur les conflits parentaux et les relations parents-enfant en tant que variables importantes pour prédire l'adaptation des enfants. Dans la présente étude, nous avons vérifié si la variable conflit total (variable continue), la relation avec le père et la relation avec la mère, interviennent différemment dans l'adaptation des enfants selon leur modalité de garde. De plus, d'autres variables corrélées de façon significative ($p < .05$) avec les problèmes de comportement au temps 1 ou 2, ont été inclues dans la régression multiple : retrait, implication de l'enfant, résolution selon les parents et fréquence selon les parents. Nous avons limité notre choix de variables à celles corrélées à 0.2 et plus, en raison des conditions d'utilisation de la régression multiple. Ainsi, selon l'équation $N > 104 + m$ (m = nombre de variables indépendantes), 125 est un nombre suffisant de sujets afin d'avoir une analyse de régression valide.

Le tableau 8 présente les corrélations entre les variables dépendantes et les problèmes de comportement aux temps 1 et 2.

Tableau 8

Corrélations entre les variables dépendantes au temps 1 et les problèmes de comportement aux temps 1 et 2.

	Problèmes de comportement intériorisés (T1)	Problèmes de comportement extériorisés (T1)	Problèmes de comportement intériorisés (T2)	Problèmes de comportement extériorisés (T2)
Problèmes de comportement extériorisés (T1)		,548**	,735**	,350**
Problèmes de comportement extériorisés (T1)	,548**		,383**	,732**
Problèmes de comportement intériorisés (T2)	,735**	,383**		,409**
Problèmes de comportement extériorisés (T2)	,350**	,732**	,409**	
Relation avec la mère	,042	,278**	,030	,212**
Relation avec le père	,014	,200**	,069	,205**
Conflit total	,170**	,161**	,050	,023
Menace	,159**	,116	,185**	,042
Culpabilité	,039	,080	-,011	,111
Demande	,164**	,087	,095	,000
Retrait	,205**	,077	,165*	-,065
Sentiment	-,080	-,050	-,061	,043
Domination	,132*	,097	,122	,067
Implication de	,134*	,228**	,171*	,185**

l'enfant				
Résolution selon le parent	-,247**	-,192**	-,214**	-,037
Fréquence selon le parent	,248**	,095	,218	-,127

** $p < 0,01$

* $p < 0,05$

Par la suite, deux régressions multiples standard ont été réalisées, l'une pour les problèmes de comportement intériorisés au temps 2 et l'autre, pour les problèmes de comportement extériorisés au temps 2.

Le tableau 9 présente les coefficients de régression standardisés et les intervalles de confiance pour chacune des variables indépendantes pour les problèmes de comportement intériorisés.

Tableau 9

Régression multiple standard des variables Relation avec la mère, Relation avec le père, Conflit total, Résolution selon les parents, Retrait, Implication de l'enfant et Fréquence selon les parents sur les problèmes de comportement intériorisés au temps 2.

Variable	Coefficient de régression (B)	Erreur standard	Coefficient de régression standardisé (ß)	T	p
Modalité de garde (GSGP)	18,72	13,84	,984	1,35	,182
Relation avec la mère	,441	,313	,630	1,41	,173
Relation avec la mère x GSGP	-,394	,242	-,815	-1,63	,110
Relation avec le père	-,023	,242	-,041	-,095	,925
Relation avec le père x	,034	,162	,101	,213	,832

GSGP					
Conflit total	,217	,456	,225	,474	,637
Conflit total x GSGP	-,180	,347	-,287	-,520	,605
Résolution parents	,171	,569	,136	,301	,764
Résolution parents x GSGP	-,344	,421	-,455	-,816	,419
Retrait	,000	,625	,000	-,001	,999
Retrait x GSGP	,235	,480	,309	,490	,626
Implication de l'enfant	,497	,615	,383	,808	,423
Implication de l'enfant x GSGP	-,290	,526	-,285	-,550	,585
Fréquence parents	,752	,720	,519	1,04	,302
Fréquence parents x GSGP	-,434	,599	-,392	-,725	,472

R^2 ajusté = ,032 (N = 125, p = ,351)

Le tableau 10 présente les coefficients de régression standardisés et les intervalles de confiance pour chacune des variables indépendantes pour les problèmes de comportement extériorisés.

Tableau 10

Régression multiple standard des variables Relation avec la mère, Relation avec le père, Conflit total, Résolution selon les parents, Retrait, Implication de l'enfant et Fréquence selon les parents sur les problèmes de comportement extériorisés au temps 2.

Variable	Coefficient de régression (B)	Erreur standard	Coefficient de régression standardisé (ß)	T	p
Modalité de garde (GSGP)	-8,49	15,64	-,414	-,543	,590
Relation avec la mère	,653	,353	,869	1,85	,071
Relation avec la mère x GSGP	-,465	,274	-,895	-1,70	,096

Relation avec le père	-,187	,273	-,313	-,684	,497
Relation avec le père x GSGP	,148	,183	,404	,810	,422
Conflit total	,120	,519	,115	,231	,819
Conflit total x GSGP	-,054	,393	-,079	-,137	,891
Résolution parents	-,261	,643	-,191	-,405	,687
Résolution parents x GSGP	,096	,476	,119	,202	,841
Retrait	-1,38	,720	-,928	-1,92	,061
Retrait x GSGP	,817	,547	,998	1,49	,142
Implication de l'enfant	,442	,316	,316	,634	,529
Implication de l'enfant x GSGP	-,134	,595	-,122	-,225	,823
Fréquence parents	-,131	,815	-,084	-,161	,873
Fréquence parents x GSGP	-,097	,677	-,081	-,144	,886

R^2 ajusté = -,053 (N = 125, p = ,680)

Les analyses indiquent que les variables insérées dans la droite de régression ne contribuent pas à prédire la variance dans les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés au temps 2. En outre, la modalité de garde n'apparaît pas jouer un rôle modérateur significatif, puisqu'aucun des termes d'interaction ne franchit le seuil fixé.

7. Discussion

7.1 Discussion globale

La présente étude visait à comparer des jeunes en garde partagée et en garde seule sur trois variables : l'adaptation de l'enfant, les conflits parentaux et les relations parents-enfant. Trois questions principales y étaient abordées : Est-ce que l'enfant affiche moins de problèmes de comportement en garde partagée qu'en garde seule? Est-ce que la garde partagée est associée à plus de conflits que la garde seule? Qu'en est-il de l'évolution des relations parents-enfant en garde seule et en garde partagée? Toujours dans une visée comparative des modalités de garde, des questions exploratoires se sont intéressées à l'évaluation cognitive de l'enfant face aux conflits, à son adaptation en situation de conflit parental élevé ainsi qu'au rôle modérateur de la modalité de garde dans le lien entre les processus familiaux et l'adaptation de l'enfant. Dans l'ensemble, peu de différences ont été notées entre les deux groupes, sauf en ce qui a trait aux problèmes de comportement intériorisés et à la résolution du conflit selon le point de vue parental. Dans la plupart des cas, le temps semble avoir fait son œuvre, si bien que les scores sur les variables étudiées sont moins élevés au temps 2. Les résultats de la présente étude ne permettent pas d'établir qu'une modalité de garde est supérieure à l'autre, mais bien que les jeunes en garde partagée et en garde seule sont à toutes fins pratiques semblables sur le plan des variables à l'étude.

Les jeunes en garde partagée et en garde seule ne sont pas différents sur le plan de l'adaptation aux deux temps de mesure. Les résultats vont à l'encontre de l'hypothèse 1 et donc, du courant des écrits stipulant que l'adaptation est plus positive chez les jeunes en garde partagée (e.g., Breivik & Olweus, 2006; Bauserman, 2002). Au contraire, ils rejoignent davantage les écrits de Spruijt et Diundam (2010) et d'Emery (1999), voulant que l'adaptation soit peu ou pas différente selon la modalité de garde.

Toutefois, dans une perspective longitudinale, le passage du temps n'intervient pas de la même façon en garde partagée et en garde seule pour les problèmes intériorisés. En effet, les résultats indiquent que la diminution des scores au *Child Behavior Checklist / 4-*

18 (CBCL) est plus importante pour les jeunes en garde seule que ceux en garde partagée. Il est possible de penser que suite à une crise passagère alors que la garde est attribuée principalement à un parent, les jeunes en garde seule bénéficient davantage du passage du temps afin de reprendre le dessus sur leurs problèmes de comportement intériorisés.

Selon le point de vue de l'enfant, les modalités de garde ne diffèrent pas en ce qui a trait aux conflits parentaux. Les résultats de l'étude vont à l'encontre de l'hypothèse 2 et donc, des travaux voulant que la garde partagée soit associée à moins de conflits que la garde seule.

Pour leur part, les parents en garde partagée et en garde seule perçoivent une moins grande fréquence dans leurs conflits avec le temps. Une différence entre les groupes est toutefois notée concernant la résolution des conflits : les parents en garde partagée considèrent que leurs discordes sont résolues de façon plus positive que celles en garde seule. L'autosélection des familles en garde partagée peut apporter un éclairage à ce propos : certaines caractéristiques des parents, comme une meilleure entente et une gestion plus efficace des situations de conflit, peuvent les amener à s'orienter vers une garde partagée. De plus, ceux pour qui la garde partagée ne fonctionne pas peuvent avoir tendance à se diriger vers une garde seule.

Contrairement à leurs parents, les jeunes en garde partagée ne perçoivent cependant pas que les conflits parentaux sont réglés plus positivement que ceux en garde seule. Fait intéressant, la corrélation entre les échelles de résolution du CPIC et du MAIC est négative. Ainsi, il est possible que les conflits soient considérés comme réglés du point de vue parental, alors qu'il n'en est rien du point de vue de l'enfant. À ce propos, Goeke-Morey et al. (2007) indiquent que les parents et les enfants valorisent différents aspects de la résolution de conflit. Pendant que les premiers s'attardent à régler les problèmes spécifiques attribuables au conflit, l'enfant est quant à lui concerné par la réconciliation de ses parents, voulant s'assurer d'une issue équitable pour chacun d'eux. Dans une lignée similaire, Wild et Richards (2003) énoncent que les enfants répondent généralement de façon neutre aux conflits parentaux s'ils s'attendent à ce que la discorde se résolve

rapidement et qu'elle n'entraîne pas de conséquence négative, comme des blessures chez les parents. Dans la présente étude, la divergence d'opinion entre les parents et l'enfant rappelle l'importance de s'intéresser au point de vue de tous les acteurs concernés afin de dresser un portrait plus global de la situation de l'enfant.

Les résultats en lien avec l'évaluation cognitive indiquent que la menace perçue diminue entre les deux temps pour les deux groupes. Cela n'est pas surprenant quand on pense à la fréquence des conflits, qui diminue elle aussi, tant du point de vue parental que de celui de l'enfant. Du côté de la culpabilité ressentie, aucune différence entre les groupes ni évolution dans le temps n'a été notée. Les scores au *Children's Perception of Interparental Conflict Scale* (CPIC) en regard de la culpabilité sont très faibles (les jeunes des deux groupes obtiennent un score moyen de 1 sur un maximum de 15), ce qui laisse peu de place à une diminution dans le temps. Ainsi, les jeunes en garde partagée et en garde seule se blâment peu pour les conflits parentaux.

À notre connaissance, peu d'études ont comparé les relations parents-enfant selon la modalité de garde. Cette étude fait donc partie des premières à s'intéresser aux relations parents-enfant selon que ce dernier est en garde partagée ou en garde seule. Les résultats indiquent que les jeunes des deux groupes ne diffèrent pas sur le plan des relations avec leurs parents. Ces données rejoignent celles de Lee (2002). La relation mère-enfant tend toutefois à s'améliorer pour les deux groupes entre les deux temps de mesure.

Aucun changement n'a été noté dans la relation père-enfant entre les deux temps de mesure. Il est possible d'expliquer ce *statu quo* par la courte durée couverte par l'étude : une période d'un an est relativement courte pour l'entretien ou le développement d'un lien avec un acteur généralement moins présent. Par ailleurs, les scores de l'échantillon au *Child's Atitudes toward the Father* (CAF) sont faibles, ce qui indique que les jeunes entretiennent de façon générale une bonne relation avec leur père. De plus, la majorité des jeunes de l'échantillon en garde seule voient leur père une fin de semaine sur deux, ce qui peut contribuer à l'établissement d'un lien positif (Shapiro & Lambert, 1999). Les données de la présente étude rejoignent celles de Spruijt et Duindam (2010) : les différences

trouvées entre les modalités de garde sur le plan de la relation père-enfant disparaissent lorsque les contacts en garde seule sont fréquents.

Le niveau de conflits n'intervient pas différemment dans l'adaptation des jeunes en garde seule et partagée au temps 2. Ce résultat va à l'encontre de certains écrits qui dénoncent la garde partagée en situation de conflits parentaux importants, arguant que l'adaptation de l'enfant est menacée (e.g., Gagnon, 2006; Côté, 2000). Il faut toutefois rappeler qu'une faible partie de l'échantillon de l'étude répond au critère de conflits élevés.

Une variable pouvant intervenir dans l'adaptation de l'enfant est l'ordonnance de garde partagée. Ainsi, il est possible de penser que l'adaptation de ce dernier est différente selon que la garde partagée est ordonnée par la Cour ou choisie par les parents. Ceci peut être d'autant plus vrai lorsque les parents qui doivent partager la garde sont aux prises avec des conflits importants. À ce propos, les points de vue de Côté (2000) et de Gagnon (2006) sont catégoriques : loin d'aider les parents conflictuels à s'entendre et à collaborer, une garde partagée imposée par la Cour a pour effet d'exacerber les conflits déjà existants et est associée à un plus haut niveau de perturbation chez les enfants. Dans le cas présent, comme aucune variable en lien avec les ordonnances n'est mesurée, il n'est pas possible de voir si l'adaptation des jeunes est affectée lorsque la garde partagée est imposée par le juge et, par le fait même, lorsque le contexte est hautement conflictuel.

Les processus familiaux étudiés (e.g., conflit total, relations parents-enfant, menace, demande, retrait, domination, implication de l'enfant, résolution selon les parents et fréquence selon les parents) ne sont pas des prédicteurs significatifs de l'adaptation de l'enfant au temps 2. De plus, ces variables n'interviennent pas différemment dans l'adaptation des jeunes selon leur modalité de garde.

Dans le cas des relations parents-enfant, ces résultats vont à l'encontre de ce qui est rapporté dans la littérature scientifique. Par exemple, Lee (2002) indique que la relation mère-enfant est fortement associée à l'adaptation de ce dernier. De plus, les études de Sandler et al. (2008) et de Simons et al. (1999) démontrent qu'une bonne relation avec le

père est associée à moins de problèmes de comportement chez l'enfant. Dans la présente étude, les processus familiaux choisis proviennent du temps 1 et visent la prédiction de l'adaptation au temps 2. D'un point de vue statistique, la prédiction peut être complexifiée lorsque les variables choisies et la variable prédite ne proviennent pas du même temps de mesure. Un tel procédé a été utilisé afin d'avoir une perspective longitudinale des liens entre les processus familiaux et l'adaptation de l'enfant, selon la modalité de garde.

7.2 Portée et limites de l'étude

Cette étude présente plusieurs forces. Une première réfère à l'utilisation du point de vue des parents et de l'enfant dans la comparaison des groupes, notamment en ce qui a trait aux conflits parentaux. Ainsi, cette étude s'ajoute à celles misant sur l'importance de considérer le point de vue de tous les acteurs concernés pour une compréhension plus globale du phénomène étudié. À ce propos, les résultats obtenus illustrent que les parents et l'enfant utilisent des barèmes différents quand vient le temps de se prononcer sur la résolution d'un conflit. Il aurait également été intéressant de comparer les points de vue du parent et de l'enfant quant à l'adaptation de ce dernier; toutefois, seul le point de vue du parent est disponible dans l'étude. Une seconde force renvoie à l'utilisation de deux temps de mesure, ce qui reflète l'évolution dynamique des variables liées à la séparation parentale. Les analyses réalisées permettent non seulement de comparer les groupes à deux moments précis, mais également de comparer leur évolution dans le temps. Puis, comme l'échantillon a été recruté au sein de la population générale, la généralisation des résultats peut en être facilitée. Enfin, dans le présent document, la garde partagée fait référence à la garde partagée physique, c'est-à-dire que l'enfant bénéficie de contacts plus ou moins égaux avec ses deux parents. Dans la littérature américaine, la dimension légale (e.g., autorité parentale) entre souvent en ligne de compte et rend les comparaisons plus difficiles à établir. Dans le cas présent, c'est la dimension physique, plus susceptible d'avoir de l'impact sur l'enfant, qui prime.

Cette étude comporte également certaines limites. Dans un premier temps, la taille de l'échantillon en garde partagée est modeste (n = 39), ce qui réduit la puissance statistique des analyses. Toutefois, malgré un nombre limité de participants, le pourcentage

de jeunes en garde partagée correspond *grosso modo* aux statistiques présentées par Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais (2005) : la garde partagée est accordée par la Cour dans 37 % des cas. Puis, comme les participants ont été sélectionnés dans la population générale, un biais d'autosélection a pu survenir. Lors du recrutement, de nombreuses lettres ont été envoyées et il n'est pas possible de savoir qui a refusé de participer à l'étude ni les raisons évoquées. Autrement dit, les participants qui ont accepté de remplir les questionnaires peuvent avoir des caractéristiques spécifiques et donc être sur-représentés dans l'échantillon final. Ensuite, la présence de données manquantes a dû être compensée par l'utilisation du modèle linéaire mixte. Ainsi, il se peut que le portrait dressé par les résultats de l'étude soit différent de celui retrouvé dans la population. Puis, aucune variable concernant l'ordonnance de garde n'a été mesurée dans cette étude. Or, de nombreux travaux démontrent que l'adaptation de l'enfant est différente selon que la garde partagée est imposée par le Cour ou choisie par les parents. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ces derniers vivent des conflits importants. Enfin, les parents en garde partagée ont un revenu médian significativement plus élevé que celui des parents en garde seule et aucune analyse n'a été réalisée afin de voir l'impact de cette différence sur les résultats obtenus.

Les résultats de cette étude ont été obtenus à partir d'un échantillon non clinique tiré de la population générale et doivent donc être interprétés en conséquence. De façon générale, les données de l'étude montrent que les enfants dont les parents sont séparés vont relativement bien en matière de problèmes de comportement, de conflits parentaux et de relations parents-enfant, et ce, peu importe leur modalité de garde. Ces résultats peuvent être difficilement généralisables à ceux d'un échantillon clinique, où d'autres variables entrent en jeu : santé mentale des parents, des enfants et pauvreté du milieu. De plus, les données ont été recueillies auprès d'enfants et de préadolescents âgés entre 8 et 13 ans. Des résultats différents sont à prévoir avec un échantillon adolescent en raison d'un développement cognitif plus avancé et d'une interprétation plus juste des discordes parentales (Richmond & Stocker, 2007; Jenkins & Buccioni, 2000). Par ailleurs, les jeunes qui n'ont pas poursuivi l'étude au temps 2 présentaient significativement plus de problèmes de comportement intériorisés que ceux qui ont continué. Ainsi, leur participation aurait pu avoir des répercussions sur les résultats obtenus.

7.3 Implications cliniques

De façon générale, les résultats de l'étude indiquent que les jeunes en garde seule et partagée sont semblables sur le plan de l'adaptation, des conflits parentaux et des relations parents-enfant. Les résultats obtenus ont un certain effet réhabilitant pour la garde seule, modalité de garde pouvant être affectée négativement par les préjugés de la société (e.g., mère monoparentale, absence du père). Ainsi, et cette position est défendue par plusieurs auteurs, l'adaptation des jeunes issus de familles séparées dépendrait de processus psychologiques et sociaux, tels que les conflits parentaux et les relations parents-enfant, et non de la structure familiale proprement dite. Par exemple, un courant important de travaux démontrent qu'une garde partagée en contexte parental conflictuel n'est pas un bon gage d'adaptation positive de l'enfant. Toutefois, les conclusions de cette étude n'abondent pas dans ce sens, alors que les conflits parentaux au temps 1 n'étaient pas associés à l'adaptation de l'enfant un an plus tard. Les résultats montrent généralement que les jeunes en garde seule et partagée bénéficient du passage du temps. Bien que le temps accomplisse son œuvre, des programmes d'intervention devraient être ciblés pour aider ces familles à mieux vivre la transition. Comme aucune modalité de garde ne s'est avérée « supérieure » à l'autre, une évaluation minutieuse de la situation familiale et des processus mentionnés ci-dessus (e.g., conflits parentaux et relations parents-enfant) devrait être conduite par la famille, les juges ainsi que les praticiens du domaine de la santé mentale, dans le but de répondre adéquatement aux besoins de chacune des familles et ainsi, promouvoir les meilleurs intérêts de l'enfant suite à la séparation. À ce propos, le besoin d'interventions et de processus légaux visant à promouvoir la coopération et la réduction des conflits parentaux est souligné par Kushner (2009).

Selon les résultats de l'étude, il est important de s'attarder au point de vue de l'enfant dans les variables associées à son bien-être. Un exemple éloquent est la résolution de conflits : les parents et les enfants se basent sur des critères différents pour conclure qu'un conflit est résolu. Dans cette optique, ce n'est pas le conflit qui est positif ou négatif, mais bien le moyen de résolution employé. McCoy, Cummings et Davies (2009) distinguent les conflits constructifs des conflits destructeurs. Les conflits constructifs sont gérés de façon positive par les parents et les stratégies de résolution de problèmes utilisées

peuvent aider l'enfant à développer les siennes; à l'inverse, les conflits destructeurs peuvent amener l'enfant à réagir de façon agressive alors que les stratégies employées sont inefficaces. Dans un chapitre de livre récent, Cummings et Merrilees (2010) indiquent que la résolution de conflits réduit les effets négatifs attribuables aux discordes parentales. Il n'est pas essentiel que cette résolution soit accomplie explicitement devant l'enfant, alors que les résolutions faites « derrière une porte close » et celles où les parents décrivent le moyen employé pour résoudre le différend diminuent toutes deux les effets négatifs des conflits (Cummings, Simpson & Wilson, 1993). D'autres composantes du conflit, telles que rapportées par les parents et l'enfant, apparaissent également associées à l'adaptation de ce dernier : la fréquence selon les parents, les comportements de retrait, l'implication de l'enfant et l'intensité.

Bien qu'un nombre restreint de familles au sein de l'échantillon vivent des conflits élevés (29 % dans chacune des modalités de garde), celles qui sont concernées devraient pouvoir bénéficier d'interventions concrètes, puisque les effets délétères des conflits parentaux sont bien connus. Cette réalité doit toutefois être rappelée aux parents qui, en étant pris dans leurs conflits de séparation, peuvent oublier les difficultés que ces conflits peuvent engendrer chez l'enfant (Palmer, 2002).

L'évaluation de la situation familiale doit également tenir compte des relations parents-enfant, autant avant qu'après la séparation. Les études de Lee (2002) et de Sandler et al. (2008) démontrent que de bonnes relations parents-enfant sont associées à moins de problèmes de comportements intériorisés et extériorisés. Toutefois, ces auteurs n'ont pas trouvé de différence sur le plan de la modalité de garde. Dans la présente étude, les relations parents-enfant ne sont pas apparues comme des prédicteurs significatifs de l'adaptation des enfants. Tout comme Lee et Sandler et al, aucune différence n'a été trouvée en lien avec le type de garde. Il faut rappeler que dans une visée évolutive, nous avons tenté de prédire l'adaptation au temps 2 à partir de variables au temps 1, ce qui peut rendre la prédiction difficile. La relation mère-enfant au temps 1 apparaissait associée aux problèmes de comportement extériorisés au temps 1. Ainsi, ces différents résultats

soulignent l'importance de bien évaluer les relations parents-enfant, puisqu'elles peuvent jouer un rôle dans l'adaptation de l'enfant au divorce.

8. Conclusion

Un débat concernant la modalité de garde idéale visant à favoriser l'adaptation de l'enfant suite au divorce de ses parents est actuellement en cours au sein de la communauté scientifique. Deux courants basés sur des résultats d'études empiriques sont présents dans la littérature scientifique : un premier qui se prononce en faveur de la garde partagée et un second qui défend l'idée que les deux modalités de garde sont équivalentes. Devant le peu de différences notées entre les groupes en garde seule et partagée sur le plan des problèmes de comportement, des conflits parentaux et des relations parents-enfant, la présente étude se range du côté du second courant. Ainsi, comme les modalités de garde apparaissent pratiquement similaires, il convient de s'attarder davantage sur des variables telles que les conflits parentaux et les relations parents-enfant afin de favoriser le bien-être des familles et des enfants. Le temps est quant à lui un facteur important dans l'évolution positive des variables étudiées. Les résultats obtenus sont encourageants, considérant une multitude d'écrits en faveur de la garde partagée et une majorité de jeunes en garde seule après la séparation. Les résultats ont en quelque sorte un effet réhabilitant pour la garde seule, qui peut être affectée négativement par les préjugés de la société (e.g., mère monoparentale, absence du père). Malgré l'absence de différence entre les modalités de garde, il ne faut perdre de vue que le divorce est une transition difficile à vivre, pouvant dans certains cas occasionner des problèmes importants. Les programmes d'intervention et les professionnels concernés doivent continuer à accorder une attention particulière aux parents et aux enfants qui ressortent bouleversés de cette transition.

Références

Achenbach, T. M. (1991). Manual for the child behavior checklist/4-18 and 1991 profile. Burlington, VT : University Associates in Psychiatry.

Amato, P. R. (1986). Marital conflict, the parent-child relationship and child self-esteem. *Family Relations*, *35*, 403-410.

Amato, P. R. (1993). Children's adjustment to divorce: Theories, hypotheses, and empirical support. *Journal of Marriage and Family*, *55*, 23-38.

Amato, P. R., & Booth, A. (1996). A prospective study of divorce and parent-child relationships. *Journal of Marriage and Family*, *58*, 356-365.

Amato, P. R., & Gilbreth, J. G. (1999). Nonresident fathers and children's well being: A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family*, *61*, 557-573.

Amato, P. R., & Keith, B. (1991). Parental divorce and adult well-being: A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family*, *53*, 43-58.

Baude, A., Sagnes, F., & Zaouche-Gaudron, C. (2010). La résidence alternée: Étude exploratoire auprès d'enfants âgés de 7 à 10 ans. *Dialogue*, *2*(188) 133-146.

Baude, A., & Zaouche-Gaudron, C. (2010). Le développement de l'enfant en résidence alternée: Revue de la question. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, *58*, 523-531.

Bauserman, R. (2002). Child adjustment in joint-custody versus sole-custody arrangements: A meta-analytic review. *Journal of Family Psychology*, *16*, 91-102.

Berger, M., Cloutier, R., Cyr, F., Gauthier, Y., Hayez, J.-Y., Lacharité, C., Paquette, D., & Poussin, G. (2008). Débat en santé mentale: La garde partagée. *Santé Mentale au Québec*, *33*(1), 185-251.

Breivik, K., & Olweus, D. (2006). Adolescent's adjustment in four post-divorce family structures: Single mother, stepfather, joint physical custody and single father families. *Journal of Divorce and Remarriage*, *44*(3/4), 99-124.

Brown, H., & Prescott, R. (2006). *Applied mixed models in medicine* (2nd ed.). New-York: J. Wiley & Sons.

Buchanan, C. M., Maccoby, E. E., & Dornbusch, S. M. (Eds.) (1996). *Adolescents after divorce*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Cohen, I. M. (1998). Postdecree litigation: Is joint custody to blame? *Family and Conciliation Courts Review*, *36*, 41-53.

Cohen, J. (Ed.) (1988). *Statistical power analysis for the behavioural sciences* (2e edition). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

Côté, D. (2000). *La garde partagée : L'équité en question.* Montréal : Éditions du remue-ménage.

Côté, D. (2006). D'une pratique contre-culturelle à l'idéal-type: La garde partagée comme phénomène social. *Revue Québécoise de Psychologie*, *27*(1), 13-32.

Cummings, E. M., & Merrilees, C. E. (2010). Identifying the dynamic processes underlying links between marital conflict and child adjustment. Dans M. S. Schulz, M. Kline Pruett, P. K. Kerig & R. D. Parke (Eds.), *Strengthening couple relationships for optimal child development : Lessons from research and intervention, Decade of behaviour (science conference)* (pp. 27-40). Washington, DC : American Psychological Association.

Cummings, E. M., Simpson, K. S., & Wilson, A. (1993). Children's responses to interadult anger as a function of information about resolution. *Developmental Psychology*, *29*, 978-985.

Cyr, F. (2006). La recherche peut-elle éclairer nos pratiques et aider à mettre un terme à la polémique concernant la garde partagée? *Revue Québécoise de Psychologie*, *27*(1), 79-114.

Cyr, F., & Carobene, G. (2004). Le devenir des enfants de parents séparés: Bilan d'une réalite complexe. Dans M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale: Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp. 3-31). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Dadds, M. R., Atkinson, E., Turner, C., Blums, G. J., & Lendich, B. (1999). Family conflict and child adjustment: Evidence for a cognitive-contextual model of intergenerational transmission. *Journal of Family Psychology*, *13*, 194-208.

DeBoard-Lucas, R. L., Fosco, G. M., Raynor, S. R., & Grych, J. H. (2010). Interparental conflict in context: Exploring relations between parenting processes and children's conflict appraisals. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, *39*, 163-175.

Desrosiers, H. & Simard, M. (2010). Diversité et mouvance familiales durant la petite enfance. Dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 6 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, *4*(4).

Donnelly, D., & Finkelhor, D. (1992). Does equality in custody arrangement improve the parent-child relationship? *Journal of Marriage and Family*, *54*, 837-845.

Drapeau, S., Saint-Jacques, M.-C., Gagné, M.-H., & Cloutier, R. (2004). L'adaptation des enfants et les conflits parentaux après la séparation conjugale. Projet subventionné par le FQRSC.

Dunlop, R., Burns, A., & Bermingham, S. (2001). Parent-child relations and adolescent self-image following divorce: A 10 year study. *Journal of Youth and Adolescence*, *30*, 117-134.

Emery, R. E. (Ed.) (1999). *Marriage, divorce, and children's adjustment (2nd ed.)*. Beverly Hills, CA : Sage.

Emery, R. E., Waldron, M., Kitzmann, K. M., & Aaron, J. (1999). Delinquent behaviour, future divorce or nonmarital childbearing, and externalizing behaviour among offspring: A 14-year prospective study. *Journal of Family Psychology*, *13*, 568-579.

Fabricius, W. V., & Hall, J. A. (2000). Young adults' perspectives on divorce: Living arrangements. *Family and Conciliation Courts Review*, *38*, 446-461.

Fincham, F .D, Grych, J. H., & Osborne, L. N. (1994). Does marital conflict cause child maladjustment? Directions and challenges for longitudinal research. *Journal of Family Psychology*, *8*, 128-140.

Fosco, G. M., Deboard, R. L., & Grych, J. H. (2007). Making sense of family violence: Implications of children's appraisals of interparental aggression for their short- and long-term functioning. *European Psychologist*, *12*, 6-16.

Gagnon, M. (2006). Les mythes de la garde partagée. *Revue Québécoise de Psychologie*, *27*(1), 47-78.

Goeke-Morey, M. C., Cummings, E. M., & Papp, L. M. (2007). Children and marital conflict resolution: Implications for emotional security and adjustment. *Journal of Family Psychology*, *21*, 744-753.

Grych, J. H., & Fincham, F. D. (1990). Marital conflict and children's adjustment: A cognitive-contextual framework. *Psychological Bulletin*, *108*, 267-290.

Grych, J. H., Fincham, F. D., Jouriles, E. N., & McDonald, R. (2000). Interparental conflict and child adjustment: Testing the mediational role of appraisals in the cognitive-contextual framework. *Child Development*, *71*, 1648-1661.

Guili, C. A., & Hudson, W. W. (1977). Assessing parent-child relationship disorders in clinical practice: The child's point of view. *Journal of Social Service Research*, *1*, 77-92.

Gunnoe, M. L., & Braver, S. L. (2001). The effects of joint legal custody on mothers, fathers, and children controlling for factors that predispose a sole maternal versus joint legal award. *Law and Human Behavior*, *25*, 25-43.

Haugen, G. M. D. (2010). Children's perspectives on everyday experiences of shared residence: Time, emotions and agency dilemmas. *Children & Society*, *24*(2), 112-122.

Hetherington, E. M., Bridges, M., & Insabella, G. M. (1998). What matters? What does not? Five perspectives on the association between marital transitions and children's adjustment. *American Psychologist*, *53*, 167-184.

Hines, A. M. (1997). Divorce-related transitions, adolescent development, and the role of the parent-child relationship: A review of the literature. *Journal of Marriage and Family*, *59*, 375-388.

Hudson, W. W. (1982). A Measurement package for clinical workers. *Journal of Applied Behavioral Science*, *18*, 229-238.

Institut de la statistique du Québec (2008, décembre). *Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-2005*. Extrait du site web de l'Institut de la statistique du Québec le 30 décembre 2010 :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat_matrm_marg/6p4.htm.

Isaacs, M. B., Leon, G. H., & Kline, M. (1987). When is a parent out of the picture? Different custody, different perceptions. *Family Process*, *26*, 101-110.

Jenkins, J. M., & Buccioni. J. M. (2000). Children's understanding of marital conflict and the marital relationship. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *41*, 161-168.

Johnston, J. R. (1994). High-conflict divorce. *The Future of Children*, *4*(1), 165-182.

Juby, H., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2005). Sharing roles, sharing custody? Couples' characteristics and children's living arrangements at separation. *Journal of Marriage and Family*, *67*, 157-172.

Juby, H., Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (2005). Quand les parents se séparent : Nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, ministère de la Justice du Canada, rapport de recherche 2004-FCY-6F.

Kelly, J. B. (1998). Marital conflict, divorce, and children's adjustment. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*, *7*, 259-271.

Kelly, J. B. (2000). Children's adjustment in conflicted marriage and divorce: A decade review of research. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, *39*, 963-973.

Kelly, J. B. (2007). Children's living arrangements following separation and divorce: Insights from empirical and clinical research. *Family Process*, *46*, 35-52.

Kelly, J. B. (2008). Preparing for the parenting coordination role: Training needs for mental health and legal professionals. *Journal of Child Custody: Research, Issues, and Practices*, *5*, 140-159.

Kelly, J. B., & Emery, R. E. (2003). Children's adjustment following divorce: Risk and resilience perspectives. *Family Relations*, *52*, 352-362.

Keselman, H. J., Algina, J., & Kowalchuk, R. K. (2001). The analysis of repeated measures designs: A review. *British Journal of Mathematical and Statistical Psychology*, *54*, 1-20.

King, V., & Sobolewski, J. M. (2006). Nonresident fathers' contributions to adolescent well-being. *Journal of Marriage and Family*, *68*, 537-557.

Koel, A., Clark, S. C., Straus, R. B., Whitney, R. R., & Hauser, B. B. (1994). Patterns of relitigation in the postdivorce family. *Journal of Marriage and Family*, *56*, 265-277.

Kushner, M. A. (2009). A review of empirical literature about child development and adjustment postseparation. *Journal of Divorce and Remarriage*, *50*, 496-516.

Lamb, M. E. (Eds.) (2004) The role of the father in child development (4th ed.). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons.

Lamb, M. E., Sternberg, K. J., & Thompson, R. A. (1997). The effects of divorce and custody arrangements on children's behaviour, development, and adjustment. *Family and Conciliation Courts Review*, *35*, 393-404.

Laumann-Billings, L., & Emery, R. E. (2000). Distress among young adults from divorced families. *Journal of Family Psychology*, *14*, 671-687.

Lee, M.-Y. (2002). A model of children's postdivorce behavioral adjustment in maternal and dual-residence arrangements. *Journal of Family Issues*, *23*, 672-695.

Maccoby. E. E., Mnookin, R. H., Depner, C. E., & Peters, H. E. (Eds.) (1992). *Dividing the child: Social and legal dilemmas of custody*. Cambrigde, MA : Harvard University Press.

Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (1999). Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, ministère de la Justice du Canada, rapport de recherche CSR-1999, 338 pages.

McCoy, K., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2009). Constructive and destructive martial conflict, emotional security and children's prosocial behaviour. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *50*, 270-279.

McIntosh, J. E. (2003). Enduring conflict in parental separation: pathways of impact on child development. *Journal of Family Studies*, *9*, 63-80.

McIntosh, J., & Chisholm, R. (2008). Cautionary notes on the shared care of children in conflicted parental separation. *Journal of Family Studies*, *14*, 37-52.

McIntosh, J., & Long, C. (2006). Children beyond dispute. A prospective study of outcomes from child focused and child inclesive post-separation family dispute resolution. Extrait du site web du Government of Australia le 22 mai 2011 : www.ag.gov.au/www/agd/agd.nsf/page/Families/Evaluationandresearch.

McIntosh, J., & Long, C. (2007). The Child responsive Program, operating within the less adversial trial: A follow up study of parent and child outcomes, Report to the Family Court of Australia. Extrait du site web du Family Court of Australia le 22 mai 2011: www.family.court.gouv.au/presence/connect/www/home/publications/papers_and_reports.

Palmer, S. E. (2002). Custody and access issues with children whose parents are separated or divorced. *Canadian Journal of Community Mental Health, SpecialSuppl4*, 25-38.

Pauzé, R., Toupin, J., & Déry, M. (2000). Études des caractéristiques sociofamiliales et personnelles associées au placement d'enfants en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation dans la région de Montréal. *L'Enjeu*, *7*(5), 26-29.

Porter, B., & O'Leary, K. D. (1980). Marital discord and childhood behavior problems. *Journal of Abnormal Child Psychology*, *8*, 287-295.

Richmond, M. K., & Stocker, C. M. (2007). Changes in children's appraisals of marital discord from childhood through adolescence. *Journal of Family Psychology*, *21*, 416-425.

Saint-Jacques, M.-C., & Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020. Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans I. Bitaudeau, C. Dumont & G. Pronovost (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* (pp. 101-143). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Sandler, I., Miles, J., Cookston, J., & Braver, S. (2008). Effects of father and mother parenting on children's mental health in high- and low-conflict divorces. *Family Court Review*, *46*, 282-296.

Sarrazin, J., & Cyr, F. (2007). Parental conflicts and their damaging effects on children. *Journal of Divorce and Remarriage*, *47*, 77-93.

Saunders, B. E., & Schuchts, R. A. (1987). Assessing parent-child relationships: A report of normative scores and revalidation of two clinical scales. *Family Process*, *26*, 373-381.

Shapiro, A., & Lambert, J. D. (1999). Longitudinal effects of divorce on the quality of the father-child relationship and on father's psychological well-being. *Journal of Marriage and Family*, *61*, 397-408.

Shiller, V. (1986). Joint versus maternal custody for families with latency age boys: Parents characteristics and child adjustment. *American Journal of Orthopsychiatry*, *56*, 486-489.

Simons, R. L., Lin, K., Gordon, L. C., Conger, R. D., & Lorenz, F. O. (1999). Explaining the higher incidence of adjustment problems among children of divorce compared with those in two-parent families. *Journal of Marriage and Family*, *61*, 1020-1033.

Spruijt, E., & Duindam, V. (2010). Joint physical custody in the Netherlands and the weel-being of children. *Journal of Divorce & Remarriage*, *51*, 65-82.

Statistique Canada (2009, mars). *Divorces, 2005*. Extrait du site web de Statistique Canada le 30 décembre 2010 :
http://www.statcan.gc.ca/pub/84f0213x/84f0213x2005000-fra.htm.

Straus, M. A. (1979). Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales. *Journal of Marriage and Family*, *41*, 75-88.

Tschann, J. M., Flores, E., Pasch, L. A., & VanOss Marin, B. (1999). Assessing interparental conflict: Reports of parents and adolescents in European American and Mexican American families. *Journal of Marriage and Family*, *61*, 269-283.

Videon, T. M. (2002). The effects of parent-adolescent relationships and parental separation on adolescent well-being. *Journal of Marriage and Family*, *64*, 489-503.

Wild, L. G., & Richards, M. P. M. (2003). Exploring parent and child perceptions of interparental conflict. *International Journal of Law, Policy, and the Family*, *17*, 366-384.

Xin, Z., Chi. L., & Yu, G. (2009). The relationship between interparental conflict and adolescents' affective well-being: Mediation of cognitive appraisals and moderation of peer status. *International Journal of Behavioral Development*, *33*, 421-429.

Zill, N., Morrison, D. R., & Coiro, M. J. (1993). Long-term effects of parental divorce on parent-child relationships, adjustment, and achievement in young adulthood. *Journal of Family Psychology*, *7*, 91-103.

Annexe A

Relation avec la mère (CAM; Hudson, 1982)

	Rarement ou jamais	Peu souvent	Quelque-fois	Assez souvent	La plupart du temps ou toujours
Ma mère me tape sur les nerfs.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je m'entends très bien avec ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai l'impression de pouvoir vraiment faire confiance à ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je n'aime pas ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Le comportement de ma mère m'embarrasse ou me gêne.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère est trop exigeante.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je souhaiterais avoir une mère différente.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'apprécie vraiment être avec ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère m'impose trop de restrictions (*privations*).	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère me dérange dans mes activités.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère me déplaît.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je pense que ma mère est formidable.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je déteste ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère est très patiente avec moi.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'apprécie vraiment ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'aime être en compagnie de ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai l'impression que je n'aime pas ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Ma mère est irritable (*se fâche facilement*).	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens très fâché(e) face à ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens violent(e) vis-à-vis de ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens fier(ère) de ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je souhaiterais que ma mère ressemble plus à d'autres mères que je connais.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○

	Rarement ou jamais	Peu souvent	Quelque-fois	Assez souvent	La plupart du temps ou toujours
Ma mère ne me comprend pas.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je peux vraiment compter sur ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai honte de ma mère.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○

Annexe B

Relation avec le père (CAF; Guili & Hudson, 1977)

	Rarement ou jamais	Peu souvent	Quelqu e-fois	Assez souvent	La plupart du temps ou toujours
Mon père me tape sur les nerfs.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je m'entends très bien avec mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai l'impression de pouvoir vraiment faire confiance à mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je n'aime pas mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Le comportement de mon père m'embarrasse ou me gêne.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père est trop exigeant.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je souhaiterais avoir un père différent.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'apprécie vraiment être avec mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père m'impose trop de restrictions (*privations*).	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père me dérange dans mes activités.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père me déplaît.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je pense que mon père est formidable.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je déteste mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père est très patient avec moi.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'apprécie vraiment mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○

	Rarement ou jamais	Peu souvent	Quelqu e-fois	Assez souvent	La plupart du temps ou toujours
J'aime être en compagnie de mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai l'impression que je n'aime pas mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père est irritable (*se fâche facilement*).	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens très fâché(e) face à mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens violent(e) vis-à-vis de mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je me sens fier(ère) de mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je souhaiterais que mon père ressemble plus à d'autres pères que je connais.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Mon père ne me comprend pas.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
Je peux vraiment compter sur mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○
J'ai honte de mon père.	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 ○

Annexe C

Perception du conflit entre les parents (CPIC, Grych et al., 1992)

Au cours des 12 derniers mois…	Vrai	Assez vrai	Faux
Je ne vois jamais mes parents se disputer ou être en désaccord.	1 O	2 O	3 O
Mes parents deviennent vraiment fâchés lorsqu'ils se disputent.	1 O	2 O	3 O
Ils pensent peut-être que je ne m'en rends pas compte mais mes parents se disputent ou sont souvent en désaccord.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents ont un désaccord, ils en discutent calmement.	1 O	2 O	3 O
Au cours des 12 derniers mois…	Vrai	Assez vrai	Faux
Mes parents sont souvent méchants l'un envers l'autre même quand je suis dans les environs.	1 O	2 O	3 O
Je vois souvent mes parents se disputer.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents ont une dispute, ils se disent des choses méchantes.	1 O	2 O	3 O
Mes parents ne se disputent pratiquement jamais.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, ils crient beaucoup.	1 O	2 O	3 O
Mes parents se harcèlent (*s'achalent*) et se plaignent souvent l'un de l'autre quand ils sont dans le même milieu.	1 O	2 O	3 O
Mes parents crient rarement lorsqu'ils ont un désaccord.	1 O	2 O	3 O
Mes parents ont déjà brisé ou lancé des choses au cours d'une dispute.	1 O	2 O	3 O
Mes parents se sont déjà poussés ou bousculés au cours d'une dispute.	1 O	2 O	3 O
J'ai peur lorsque mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Je ne suis pas à blâmer (*à accuser*) lorsque mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, je m'inquiète de ce qui m'arrivera.	1 O	2 O	3 O
D'habitude c'est de ma faute lorsque mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, j'ai peur qu'il arrive quelque chose de grave.	1 O	2 O	3 O
Même s'ils ne le disent pas, je sais que c'est de ma faute lorsque mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, je m'inquiète que l'un d'eux se fasse mal.	1 O	2 O	3 O
Mes parents me blâment (*m'accusent*) lorsqu'ils se disputent.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, j'ai peur qu'ils me crient aussi après.	1 O	2 O	3 O
D'habitude ce n'est pas ma faute lorsque mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Lorsque mes parents se disputent, j'ai peur qu'ils en arrivent	1 O	2 O	3 O

à se séparer (*si séparés, à ce qu'ils ne se parlent plus jamais*).			
En général, quand mes parents se disputent, ils arrivent à résoudre leurs désaccords.	1 O	2 O	3 O
Mes parents se disputent souvent à propos de ce que je fais à l'école.	1 O	2 O	3 O
Je me sens pris entre mes parents quand ils se disputent.	1 O	2 O	3 O
Même quand mes parents cessent de se disputer, ils restent fâchés l'un contre l'autre.	1 O	2 O	3 O

Au cours des 12 derniers mois…	Vrai	Assez vrai	Faux
Je ne sens pas que je dois prendre position quand mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
En général, quand mes parents ont un différend, ils trouvent une solution.	1 O	2 O	3 O
En général, les disputes de mes parents portent sur une chose que j'ai faite.	1 O	2 O	3 O
Ma mère veut que je sois de son côté quand elle et mon père se disputent.	1 O	2 O	3 O
En général, quand mes parents se disputent, ils se réconcilient très vite.	1 O	2 O	3 O
En général, mon comportement cause des disputes ou des désaccords entre mes parents.	1 O	2 O	3 O
Je sens que je dois prendre position quand mes parents se disputent.	1 O	2 O	3 O
Mes parents se disputent souvent quand je me suis mal conduit.	1 O	2 O	3 O
Après s'être disputés, mes parents sont amicaux l'un envers l'autre.	1 O	2 O	3 O
Mon père veut que je sois de son côté quand lui et ma mère se disputent.	1 O	2 O	3 O
Après s'être disputés, mes parents agissent encore méchamment.	1 O	2 O	3 O

Annexe D

Problèmes de comportement intériorisés et extériorisés (CBCL, Achenbach, 1991)

Voici une liste de phrases qui décrivent les enfants et les jeunes. En pensant à la situation actuelle de votre jeune ou à celle des 6 derniers mois, répondez à toutes les questions, même si certains énoncés ne semblent pas s'appliquer à votre enfant. Encerclez-le :

0 = si l'énoncé est FAUX ou que cela ne lui ressemble pas
1 = si l'énoncé est PLUS ou MOINS VRAI ou PARFOIS VRAI
2 = si l'énoncé est TOUJOURS VRAI ou SOUVENT VRAI

0 = Faux (à votre connaissance) 1 = Plus ou moins vrai ou parfois vrai 2 = Toujours vrai ou souvent vrai

0	1	2	1.	A un comportement trop jeune pour son âge.	0	1	2	33.	Croit (ou pense) que personne ne l'aime.
0	1	2	2.	Allergie (précisez) : _____ _____	0	1	2	34.	Croit (ou pense) que les autres veulent sa peau.
0	1	2	3.	Souvent en désaccord.	0	1	2	35.	Se sent inférieur ou sans valeur.
0	1	2	4.	Souffre d'asthme.	0	1	2	36.	Se blesse souvent par accident.
0	1	2	5.	Agit comme les personnes du sexe opposé.	0	1	2	37.	Se bagarre souvent.
0	1	2	6.	Fait des selles à l'extérieur de la toilette.	0	1	2	38.	Se fait souvent taquiner.
0	1	2	7.	Vantard.	0	1	2	39.	Ses amis ont des problèmes.
0	1	2	8.	A de la difficulté à se concentrer ou à soutenir son attention.	0	1	2	40.	Entend des bruits ou des voix qui n'existent pas (précisez) : _____ _____ _____
0	1	2	9.	Ne peut s'empêcher de penser à certaines choses (précisez) : _____ _____ _____	0	1	2	41.	Agit sans réfléchir ou impulsivement.
0	1	2	10.	Difficulté à demeurer tranquillement assis ou souffre d'hyperactivité.	0	1	2	42.	Préfère être seul qu'être avec d'autres personnes.
0	1	2	11.	Dépend trop des adultes.	0	1	2	43.	Ment ou triche.
0	1	2	12.	Se plaint d'être seul.	0	1	2	44.	Se ronge les ongles.
0	1	2	13.	Semble perdu ou dans le brouillard.	0	1	2	45.	Est nerveux ou tendu.
0	1	2	14.	Pleure beaucoup.	0	1	2	46.	Certaines parties de son corps tremblent ou ont des réactions nerveuses (précisez) : _____ _____ _____
0	1	2	15.	Cruauté envers les animaux.	0	1	2	47.	Fait des cauchemars.
0	1	2	16.	Cruauté ou méchanceté envers les autres.	0	1	2	48.	Les autres jeunes ne l'aiment pas.

0 1 2 17. Rêvasse souvent ou tombe dans la lune.

0 1 2 18. Tente délibérément de se blesser ou de se tuer.

0 1 2 19. Exige beaucoup d'attention.

0 1 2 20. Détruit ses propres choses.

0 1 2 21. Détruit les choses des autres.

0 1 2 22. Désobéit à ses parents.

0 1 2 23. Désobéit aux règlements de l'école.

0 1 2 24. Ne mange pas aussi bien qu'il le devrait.

0 1 2 25. Ne s'entend pas bien avec les autres jeunes.

0 1 2 26. Ne se sent pas coupable après avoir commis un acte interdit.

0 1 2 27. Devient facilement jaloux.

0 1 2 28. Mange et boit des choses qui ne sont pas de la nourriture (aliments ou boissons) – ne pas inclure les friandises (précisez) :

_____

_____

_____

0 1 2 29. A peur de certains animaux, de certaines situations ou de certains endroits autres que l'école (précisez) :

_____

_____

_____

0 1 2 30. A peur d'aller à l'école.

0 1 2 31. A peur de penser ou de faire des mauvaises choses.

0 1 2 32. Désire être parfait.

0 1 2 49. Constipé ou ne va pas à la selle.

0 1 2 50. Trop craintif ou anxieux.

0 1 2 51. A des étourdissements.

0 1 2 52. Se sent trop coupable.

0 1 2 53. Mange trop.

0 1 2 54. Est épuisé.

0 1 2 55. Est trop lourd (gros).

56. Problèmes physiques sans raison médicale :

0 1 2 a. Douleurs ou maux (à l'exclusion des maux de tête ou d'estomac).

0 1 2 b. Maux de tête.

0 1 2 c. Nausées ou malaises.

0 1 2 d. Problèmes oculaires qui ne sont pas corrigés par des lunettes (précisez) :

_____

_____

_____

0 1 2 e. Éruptions ou autre problème cutané.

0 1 2 f. Maux d'estomac ou crampes.

0 1 2 g. Vomissements.

0 1 2 h. Autre (précisez) :

_____

_____

0 = Faux (à votre connaissance) 1 = Plus ou moins vrai ou parfois vrai 2 = Toujours vrai ou souvent vrai

0 1 2 57. Attaque physiquement les gens.

0 1 2 58. Se gratte le nez, la peau ou d'autres parties de son corps (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 59. Joue avec ses parties génitales en public.

0 1 2 60. Joue trop avec ses parties génitales.

0 1 2 61. Travail scolaire de piètre qualité.

0 1 2 62. Mauvaise coordination ou maladresse.

0 1 2 63. Préfère être avec des personnes plus âgées.

0 1 2 64. Préfère être avec des personnes plus jeunes.

0 1 2 65. Refuse de parler.

0 1 2 66. Répète certains gestes continuellement (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 67. Fugue.

0 1 2 68. Crie beaucoup.

0 1 2 69. Cachottier ou renfermé.

0 1 2 70. Voit des choses que les autres ne voient pas.

0 1 2 71. Gêné ou embarrassé facilement.

0 1 2 72. Allume des incendies ou fait brûler des objets.

0 1 2 84. Comportements étranges (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 85. Idées étranges (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 86. Têtu, maussade ou irritable.

0 1 2 87. Change d'humeur soudainement.

0 1 2 88. Boude beaucoup.

0 1 2 89. Méfiant.

0 1 2 90. Langage grossier.

0 1 2 91. Parle de suicide.

0 1 2 92. Parle pendant qu'il dort ou somnambulisme (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 93. Parle trop.

0 1 2 94. Taquine beaucoup.

0 1 2 95. Fait des crises de colère.

0 1 2 96. Pense trop au sexe.

0 1 2 97. Menace les autres.

0 1 2 98. Suce son pouce.

0 1 2 99. Trop grand souci de la propreté.

0 1 2 7 3. Problèmes sexuels (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 7 4. Épate les gens ou fait le clown.

0 1 2 7 5. Est timide.

0 1 2 7 6. Dort moins que les autres jeunes.

0 1 2 7 7. Dort plus que les autres jeunes pendant la journée ou la nuit (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 7 8. Joue avec ses excréments.

0 1 2 7 9. Problèmes de parole (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 8 0. Regarde dans le vide.

0 1 2 8 1. Vole à la maison.

0 1 2 8 2. Vole à d'autres endroits que la maison.

0 1 2 8 3. Accumule des choses dont il n'a pas besoin (précisez) : _____ _____ _____ _____ _____

0 1 2 10 0. Insomnie (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 10 1. Fait l'école buissonnière, manque ses cours.

0 1 2 10 2. Hypoactif (amorphe), lent ou manque d'énergie.

0 1 2 10 3. Malheureux, triste ou dépressif.

0 1 2 10 4. Trop bruyant.

0 1 2 10 5. Consomme de l'alcool, de la drogue ou des médicaments pour des raisons non médicales (précisez) : _____ _____ _____

0 1 2 10 6. Vandalisme.

0 1 2 10 7. Incontinence d'urine pendant le jour.

0 1 2 10 8. Incontinence d'urine au lit.

0 1 2 10 9. Se plaint.

0 1 2 11 0. Souhaite être du sexe opposé.

0 1 2 11 1. Replié sur lui-même, ne joue pas avec les autres.

0 1 2 11 2. Inquiet.

0 1 2 11 3. Autres problèmes manifestés par le jeune : _____ _____

0 1 2

Annexe E

Les disputes entre les parents (MAIC, Tschann et al. 1999)

Entre les parents, même si la bonne entente règne, on vit parfois des désaccords, on s'irrite l'un l'autre, on se querelle ou on se dispute simplement parce qu'on est de mauvaise humeur, fatigué ou pour d'autres raisons. Les gens ont diverses manières d'aborder un problème dans leur relation. N'oubliez pas que les questions à propos de « votre enfant » font référence à un enfant qui participe à la recherche.

À quelle fréquence (0 = jamais et 9 = à tous les jours) avez-vous des différends désagréables avec votre ex-conjoint ?

Jamais À tous les jours
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

À quelle fréquence vous et votre ex-conjoint avez-vous des différends désagréables liés à votre enfant d'une façon ou d'une autre ?

Jamais À tous les jours
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Combien de fois au cours des trente (30) derniers jours avez-vous eu une dispute à propos de votre enfant, quant à la discipline, aux devoirs ou aux problèmes scolaires, aux amis, aux sorties ou à toute autre chose qui le concerne ?

Nb. de fois : _____

Les énoncés suivants portent sur les comportements divers qu'adoptent parfois les personnes pendant une dispute. Pour chaque question, encerclez le numéro qui indique le mieux la fréquence (0 =jamais et 7 = toujours) à laquelle une situation se produit.

Pendant une dispute :	Jamais					Toujours
J'exprime mes sentiments à mon ex-conjoint.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
Je blâme mon ex-conjoint.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
Je m'éloigne de mon ex-conjoint.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
J'interromps mon ex-conjoint.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
Je dis à mon ex-conjoint que je me sens blessée ou triste.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
Je me tais.	0	1	2	3	4	5
		6	7			
Je parle plus fort que mon ex-conjoint pour	0	1	2	3	4	5

qu'il ne m'interrompe pas.		6	7			
Je dis à mon ex-conjoint que je me sens en colère ou frustrée.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je critique mon ex-conjoint.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je refuse de discuter du sujet.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je domine la discussion.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je refuse de discuter encore du problème.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je demande à mon ex-conjoint de changer.	0	1 6	2 7	3	4	5
J'essaie d'avoir le dernier mot.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je demande à être laissée seule.	0	1 6	2 7	3	4	5

Les énoncés suivants portent sur le comportement des enfants au cours d'une dispute entre les parents. Pour chaque énoncé, encerclez le numéro qui indique le mieux la fréquence à laquelle une situation se produit. N'oubliez pas que les énoncés au sujet de « votre enfant » font référence à un enfant qui participe à la recherche.

Pendant une dispute, votre enfant :	Jamais				Toujours	
Participe à la dispute.	0	1 6	2 7	3	4	5
Essaie de protéger un parent de l'autre.	0	1 6	2 7	3	4	5
Dit à un parent qu'il a tort.	0	1 6	2 7	3	4	5
Prend le parti d'un parent contre l'autre.	0	1 6	2 7	3	4	5
Se dispute avec un parent.	0	1 6	2 7	3	4	5

Réfléchissez maintenant à la situation quand une dispute avec votre ex-conjoint est terminée. La liste suivante énumère ce que les gens ressentent ou font parfois à la suite d'une dispute. Pour chaque énoncé, encerclez le numéro qui indique le mieux la fréquence à laquelle vous éprouvez un sentiment ou vivez une situation.

Après une dispute avec mon ex-conjoint :	Jamais				Toujours	
Je me sens encore en colère contre mon ex-conjoint.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je me souviens longtemps de ce qu'a fait	0	1	2	3	4	5

mon ex-conjoint.		6	7			
Je me dispute peu de temps après encore pour la même raison avec mon ex-conjoint.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je demeure furieux ou furieuse longtemps.	0	1 6	2 7	3	4	5
Je demeure dérangée par le problème.	0	1 6	2 7	3	4	5